

**UNIVERSITE DE PARIS 8 Vincennes-Saint-Denis**  
**Service Commun de la Documentation**

# **Rapport d'activité** **2007**

**Coordination**  
**Laura Cosenza**  
**(Service Statistiques et évaluation)**

**Service Commun de la documentation de Paris 8**  
**2, rue de la Liberté-93526 Saint-Denis Cedex –t.01 49 40 69 69-f .01 49 40 69 82**  
**[www-bu.univ-paris8.fr](http://www-bu.univ-paris8.fr)**

# **RAPPORT ANNUEL 2007**

## **Table des matières**

<b>SOMMAIRE</b>	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>2</b>
<b>1 - POLITIQUE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT</b>	<b>3</b>
1 L'évolution des moyens et des ressources	3
1.1 Le budget	3
1.2 Le personnel	6
1.2. 1 La formation du personnel	7
1.3 La politique de communication et d'animation	14
1.3.1 Communication	
1.3.2 Animation culturelle	16
1 3.3 Bilan et perspectives	17
<b>2. -LES SERVICES AU PUBLIC</b>	<b>18</b>
2.1 La Fréquentation, les publics	18
2.2 L 'Accueil, l'information , la médiation	21
2.3 La formation des usagers et les visites	24
2.4 Le Prêt des collections et la fourniture des documents	26
2.5 La Préparation du contrat quadriennal 2009-2012	31
<b>3. -RESSOURCES ELECTRONIQUES</b>	<b>33</b>
3.1 Ressources informatiques	33
3.1 1 Le Parc informatique	34
3.1.2 SIGB	34
3.2 Ressources numériques	34
3.2.1 Le Projet de bibliothèque numérique	34
3.2.2 Le Projet de système d'information	34
<b>4.-DEPARTEMENT DES COLLECTIONS</b>	<b>35</b>
4.1. Politique documentaire	38
4.2 Organisation générale des collections	39
4.2.1 Le Service des Périodiques	39
4.2 .2 Le Service des thèses	41
4 .2.3 Le Service des Catalogues	42
4.2.4 Données locales	42
4.2.5 Equipement	44
4.2.6 Gestion des magasins et conservation	45
4.2.7 Perspectives du département	46
<b>5. BIBLIOTHEQUES ASSOCIEES ET CADIST</b>	<b>47</b>
5.1 La cartoθήque	47
5 .2 L'IUT de Tremblay	49
5. 3. L'IUT de Montreuil	50
5. 4. Le CADIST RDA – Nouveaux länder	51
5 .5 . L'Institut français d'urbanisme et CADIST d'urbanisme	54

## **INTRODUCTION**

N'étant pas en poste à Paris 8 en 2007, je me bornerai à souligner quelques éléments qui m'ont paru significatifs.

### **Que retenir de l'année 2007 ?**

-En matière d'emploi, on constate une stagnation des effectifs du SCD alors que ses missions s'élargissent.

-L'aménagement d'une salle de formation du personnel a permis la mise en place d'ateliers de recherche documentaire sur des ressources électroniques.

-La baisse des emprunts à domicile, phénomène général, corrélé pour Paris 8 à la baisse des étudiants inscrits à l'université, se poursuit. La désaffectation ponctuelle de la BU en novembre et décembre, mois traditionnellement chargés, s'explique par l'ampleur des mouvements de protestation contre la LRU. En revanche, les visites de lycéens de Seine Saint-Denis, accompagnés de leurs professeurs, se développent, ce qui est de bon augure pour notre démarche d'ouverture à de nouveaux publics.

-Le service pionnier de l'Infomobile connaît un succès croissant auprès du public.

### **Les chantiers à poursuivre :**

-La négociation du contrat quadriennal 2009-2012 marquera une étape primordiale, dans la mesure où cette source de financement représente environ un tiers des crédits du SCD.

-Le réaménagement des magasins à l'été 2009, cofinancé par la Région Ile de France, permettra d'accroître de 50 % les capacités de stockage.

-Le développement des ressources et services en ligne dépend directement de l'avancement des travaux de la cellule Réseaux. L'accès distant pourra être planifié dès que le SCD pourra s'appuyer sur annuaire LDAP.

-L'effort de formation des usagers va porter davantage sur les doctorants

-L'élaboration d'un Plan de développement des collections à partir de notre charte documentaire, secteur par secteur, nous permettra de proposer une documentation plus adaptée à la demande du public en ces temps de rigueur budgétaire.

Je remercie l'ensemble des contributeurs de ce rapport d'activité, outil essentiel pour le pilotage du SCD.

Bonne lecture !

Jérôme Barthélémy

Directeur par intérim du SCD de mars à décembre 2008

## 1 - POLITIQUE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT

### 1. L'évolution des moyens et des ressources

#### 1.1 Le budget

##### Les recettes

	<b>Recettes 2005</b>	<b>Recettes 2006</b>	<b>Recettes 2007</b>
<b>Subventions université</b>	<b>563 514</b>	<b>563 514</b>	<b>594 000</b>
dont :			
- Droits bibliothèque	548 269	548 269	<b>578755</b>
- Subventions complémentaires	15 245	15245	15 245
<b>Subventions Ministère</b>	<b>1 006 560</b>	<b>1 005 513</b>	<b>981 905</b>
Dont :			
MENESR : dotation normée	502 722	497 013	468 405
MENESR : dotation contractuelle	487 838	492 500	497 500
MENESR : C.A.D.I.S.T.	16 000	16 000	16 000
<b>Subventions autres ministères</b>	<b>0</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
<b>Collectivités territoriales</b>	<b>30 000</b>		
<b>Ressources propres</b>	<b>30 500</b>	<b>29 122</b>	<b>33 666</b>
<b>Report année précédente</b>		<b>60 000</b>	<b>30 000</b>
<b>Autres</b>	<b>39 240</b>	<b>1 203</b>	
	<b>1 697 300</b>	<b>1 674 352</b>	<b>1 669 816</b>

Le budget de la bibliothèque est principalement alimenté par les droits d'inscription versés par les étudiants ainsi que par la dotation normée (qui baisse de 28600 €) et la dotation contractuelle attribués par le Ministère.

Pour l'année 2007, une relative stabilité est à observer même si l'on peut constater un tassement principalement imputable à la baisse des effectifs étudiants et au nombre croissant d'étudiants boursiers dont les droits restent reversés forfaitairement par l'Université.

Le retour d'un nouveau plan d'acquisition avec le CNL permet de bénéficier d'une subvention complémentaire de 15 000 € sur 2007.

Les reports en 2007, CNL et CADIST et l'opération équipement des rayonnages, sont essentiellement rattachés à des financements contractuels.

## Les dépenses.

	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007
<b>1 Documentation</b>	817 345	936 038	849 701	892 022
<b>2 Personnels</b>	114 326	134 723	149 032	178 835
<b>3 Conservation</b>	85 192	104 165	98 695	84 533
<b>4 Environnement documentaire</b>	261 990	66 869	210 697	255 769
- reproduction	2 536	1 968	10 582	10 333
- informatique documentaire	144 455	88 158	136 494	143 096
-conversion catalogues				9342
A – achat de matériel	55 685	43 248	49 686	32 245
B – achat de logiciel	16 639	12 345	37 962	17 446
C – maintenance	28 067	44 797	48 846	93 405
D – matériel de consultation	6 629	0	0	0
- équipement des magasins et salles de lecture	153 525	55 839	41 735	2807
- études	1 566	3 588	8 999	12 887
<b>5 Formation professionnelle</b>	13 734	7629	8 776	8736
<b>6 Dépenses de gestion</b>	143 043	110 827	94 328	118 339
- documentation générale	421	2857	1 000	997
- informatique de gestion	6 100	560	0	0
- fournitures	24 236	22 465	22 607	10 190
- mobilier	5 301	2 774	8 032	16 062
- téléphone et réseaux	10 432	6 431	19 911	12 018
- déplacements	5 266	3 320	4 500	8457
- autres dépenses de gestion	91 287	72 420	38 278	70 615
<b>7 Autres dépenses et reports</b>	174 820	235 291	206 480	168 608
<b>Dépenses totales</b>	1 575 240	1 697 300	1 626 209	162 9538

Les chiffres présents correspondent aux données constituées lors de l'ESGBU 2007.

Les chiffres donnés représentent les factures payées au cours de l'exercice budgétaire 2007. Des engagements de dépenses n'ont pas été soldés du fait de factures reçues tardivement. Ces dépenses sont donc reportées sur l'exercice suivant.

Le début de l'exercice budgétaire a permis dès le 15 janvier 2007 de limiter les reliquats de crédits en fin d'exercice et correspondent essentiellement à des dépenses documentaires (livres étrangers non reçus).

### **Dépenses documentaires**

La mise en place rapide du budget 2007 a permis de régler l'essentiel des commandes documentaires. Les dépenses d'acquisitions 2006 sont de 849 701 € soit 52% du budget, et en 2007 de 892 022 € ce qui représente 56 % du budget.

Les dépenses du CNL ont été attribuées en 2006 et 2007 sur les thématiques suivantes – Histoire, Etudes féminines, Littérature française et francophone, Littérature étrangère, Corpus philosophique et politique, Géographie humaine régionale (Amérique latine).

Les dépenses de documentation électronique d'un budget initial de 165 000 € ont été totalement utilisés contrairement à 2006.

### **Dépenses de personnel**

De 149 032 € en 2006, elles s'élèvent à 178 835 € en 2007. Le recrutement de moniteurs étudiants pour le rangement, l'infomobile et la formation des usagers représente 7092 heures soit l'équivalent de 5 emplois en 2006, de 6360 heures en 2007 soit l'équivalent de 4 emplois.

Le recrutement des moniteurs de rangement permet de remplacer provisoirement des personnels en situation de CMO ou CLM.

De plus, il a dû être fait appel à un contractuel 10 mois afin de renforcer les personnels de catégorie B pour le traitement de fonds spécifiques.

Enfin, il est rappelé que sur le budget propre de la bibliothèque, 2 contractuels pérennes exercent des fonctions particulières pour lesquelles aucun poste statutaire n'est disponible à l'heure actuelle.

### **Informatique documentaire**

En 2007, l'installation définitive de fédérateur de contenus en a permis le paiement (29 925 €). D'autre part, la maintenance informatique a fait l'objet d'un marché afin de pallier au manque de personnel technicien de maintenance.

### **Etudes**

L'étude de public débutée en 2006 a été liquidée sur le budget 2007 (21 886 €).

Cette étude permet de connaître tous les besoins du public afin de mettre en place les outils pour rendre un meilleur service aux usagers.

## 1.2 Le personnel

Catégories de personnels	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Catégorie A										
Conservateur général	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1
conservateurs	9	9	9	9	10	10	10	10	10	10
Bibliothécaires	8	8	8	9	9	9	9	9	9	9
Ingénieurs d'études	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Attaché Principal d'Administration Scolaire et Universitaire (APASU)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Assistant ingénieur	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>23</b>
Catégorie B										
Bibliothécaires adjoints spécialisés (B.A.S)	7	9	9	9	14	16	16	16	16	16
Bibliothécaires Adjoints/Assistants (B.A.A)	7	7	7	10	5	3	3	3	3	3
Inspecteurs de magasinage	2	2	3	0	0	0	0	0	0	0
Secrétaire Administratif d'Administration Universitaire (SASU)	2	2	3	3	3	3	3	3	3	2
Technicien de recherche	0	0	1	1	1	1	2	2	2	3
<b>Sous-Total</b>	<b>18</b>	<b>20</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
catégorie C										
Magasiniers	31	32	31	32	33	33	33	33	33	33
Conducteurs auto	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1
OP / Adjoints techniques	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Administratif d'Administration Universitaire et Scolaire (ASU)	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Administratif de Recherche et Formation	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2
<b>Sous total</b>	<b>39</b>	<b>41</b>	<b>37</b>	<b>38</b>	<b>39</b>	<b>40</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>39</b>
<b>Total général</b>	<b>80</b>	<b>84</b>	<b>83</b>	<b>85</b>	<b>86</b>	<b>86</b>	<b>86</b>	<b>86</b>	<b>86</b>	<b>86</b>

La bibliothèque connaît hélas une situation sans changement sur le plan des effectifs depuis plusieurs années avec 86 postes d'agents titulaires : 72 dans la filière bibliothèque, 14 dans les filières administratives et recherche et formation.

La répartition reste constante et relativement équilibrée avec 23 postes de catégorie A, 24 en catégorie B et 39 en catégorie C. Il convient d'ajouter 2 postes de contractuels en catégorie B (pour les acquisitions dans les langues sémitiques et au service de la communication) financés sur budget propre.

Pour 2007, les demandes de création de postes permettant de répondre à de nouvelles missions (postes de catégorie B) ont été retenues en bonne place par l'Université : elles n'ont pas été confirmées par le Ministère tant pour l'emploi de technicien informatique que pour l'emploi d'un coordinateur pour les bibliothèques associées.

De même, les demandes de soutien en effectif afin de mettre en place le dispositif de numérisation des thèses n'ont pas fait l'objet d'une aide en postes ou en moyens, l'essentiel de la charge de travail reposant sur le SCD.

Le bilan réalisé en matière d'emploi conduit donc à rappeler que des attributions de postes demeurent nécessaires au Service commun de la documentation tant dans les filières administratives (pour la mise en place de la LOLF et des nouveaux logiciels de gestion de ressources humaines) que dans la filière bibliothèque pour permettre d'accompagner la réalisation des nombreux projets retenus (rétroconversion,

formation des usagers, valorisation des collections, traitement des fonds d'archives, accompagnement des thésards ...).

## **2. La formation du personnel**

### **Le service de la formation des personnels a pour mission :**

- De repérer et d'analyser les besoins en formation, en cohérence avec la politique du SCD et les différentes évolutions des métiers, des publics, des technologies de l'information.
- En relation avec la Direction de l'établissement il élabore le plan de formation en tenant compte des facteurs humains et organisationnels.
- Il établit les statistiques des formations des personnels.
- Il accompagne et coordonne avec les services les actions de formation et informe régulièrement les agents sur les formations et les concours.
- Il assure le suivi administratif des demandes de formation.
- Il organise et coordonne les formations de « prise de fonction » des nouveaux personnels.
- Il encadre et organise l'accueil des stagiaires
- La gestion du fonds professionnel

**Le service se compose d'un conservateur** responsable de la gestion et du développement du service, d'un **BAS** qui participe à la planification des formations et à l'accueil des stagiaires et des agents nouvellement affectés, assiste la responsable dans le cadre de l'évaluation du service : rapport annuel et statistiques, est chargé du traitement du fonds professionnel, d'un **magasinier spécialisé**, chargé de l'équipement du fonds professionnel.

### **Remarques préalables**

Cette année les statistiques sont pour la première fois réalisées à partir du logiciel Lagaf qui permet une approche et un suivi précis des formations faites pour chaque agent. Une approche comparative de l'évolution de l'activité de formation ne pourra se faire qu'à partir de 2008, sur la base fiable des informations de 2007 rentrées dans le logiciel.

**Les agents comptabilisés** (catégorie A, B et C) sont **titulaires ou contractuels**. Les vacataires étudiants ne sont cependant pas inclus dans le tableau récapitulatif.

Les stagiaires comptabilisés en **formation initiale** sont les fonctionnaires stagiaires en première titularisation et les fonctionnaires après changement de corps.

### **Les formations en chiffres**

**192 stagiaires** pour **355 jours** de formation (**Un agent** ayant suivi plusieurs actions de formation, est compté **autant de fois que de formations suivies**)

Le **budget de la bibliothèque** consacré à la **formation** (hors rémunération des stagiaires) est de **5636,20 € en 2007**. Si l'on inclut le traitement des stagiaires et les indemnités liées à la formation, les dépenses de formation passent à **79454,53 €**



**Tableau 1 : Formation 2007 en nombre de stagiaires et en nombre de jours :**

Effectifs stagiaires *					Nombre de jours de formation			
Stagiaires par catégorie	A	B	C	Total	A	B	C	Total
Formation initiale	1	9	0	10	9	16	0	25
Formation continue								
Perfectionnement / et ou adaptation (nouvelle) fonction	78	51	23	152	94	75	40	209
Préparation concours	5	10	15	30	25	41	55	121
Congé formation	0	0	0	0	0	0	0	0
Bilan professionnel	0	0	0	0	0	0	0	0
Total formation continue	83	63	35	181	119	126	87	332
<b>Total 2007 formation initiale formation continue</b>	<b>84</b>	<b>70</b>	<b>38</b>	<b>192</b>	<b>128</b>	<b>132</b>	<b>95</b>	<b>355</b>

\*un stagiaire est compté autant de fois qu'il a suivi de jours de formation.

**Indicateur de la formation :**

Cet indicateur est calculé en rapportant le nombre de jours de formation aux effectifs en fonction par catégorie.

La moyenne par agent est de **3,86 jours en 2007.**

**Tableau 2 : nombre de jours de formation par agent par catégorie**

Agent par catégorie	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Moyenne
<b>Jours de formation agent 2007</b>	<b>5,82</b>	<b>4,55</b>	<b>2,32</b>	<b>3,86</b>

**70 agents au total (sur un effectif de 92 agents) ont participé à des formations d'adaptation/perfectionnement à leurs postes de travail, à des formations liées aux évolutions des métiers, à des formations participant au développement des compétences et à la préparation de concours.**

**La formation initiale a concerné 2 agents au total : 1 agent de catégorie B, et 1 agents de catégorie A à la suite d'un changement de corps, en cours de titularisation et en formation post concours.**

**Les concours professionnels :**

**23 agents (4 de catégorie A, 8 de catégorie B et 11 de catégorie C) se sont inscrits à une préparation, dont 9 agents contractuels (2 A, 4B, 3C) qui l'ont suivi sans décharge horaire (moins d'un an dans l'établissement) mais avec un aménagement de l'emploi du temps.**

**Tableau 3 : Les concours (sessions 2007)**

Concours présentés	Nombre d'agents ayant passé concours	Nombre d'agents admissibles	Nombre d'agents admis
Ingénieur d'étude (IRTF)	2	1	1 (sur liste complémentaire)
Assistant ingénieur	1	0	0
SASU	1	0	0
AAENES	1	1	1 (sur liste complémentaire)
Magasinier en chef	4	2	2 (sur liste complémentaire)
Conservateur d'état	4	0	0
Bibliothécaire adjoint spéc	13	2	2
Bibliothécaire	6	1	1 (sur liste complémentaire)
Total	32*	7	7

\* 3 agents se sont présentés à 2 concours

**Ventilation des agents formés par catégorie de personnel**

**Tableau 4 : nombre d'agents formés en 2007**

Catégorie de personnel	A	B	C
Nombre d'agents ayant suivi des formations en 2007	25	26	19

Les **agents de catégorie A et B** expriment plus facilement leurs besoins en formation. En conséquence, les demandes de formation extérieures sont beaucoup plus élevées pour ces catégories et l'implication dans les formations organisées en interne est plus importante.

De plus, l'usage quotidien de la messagerie électronique pour la consultation des informations professionnelles, les abonnements à des listes de diffusion, la consultation des sites de formation leur permettent d'avoir une meilleure connaissance de l'offre de formation.

**Les agents de catégorie C** ont participé beaucoup plus à des formations organisées en interne ou sur site ou en partenariat avec Paris 13: bureautique, préparation aux concours, ateliers de recherche documentaire.

En 2007, les formations qui ont accompagné les projets et le fonctionnement des services se sont enrichies d'un nombre de formations internes plus élevées qui témoignent des nombreuses compétences en terme de formation au sein de l'établissement.

### Les différentes formations suivies par les agents en 2007

#### **Nouveaux arrivants**

- formation interne (11 agents)

Pour répondre aux besoins courants de formation de **11 nouveaux agents (titulaires ou en cours de titularisation ou contractuels)** affectés au SCD de Paris 8 des formations ont été programmées en collaboration avec les responsables des services : formations « prise de poste », initiation à la liste Rameau dans le Sudoc, SIGB Absys, CDU, équipement, rangement.

**Des collègues expérimentés ont pris en charge les nouveaux** dans les situations de travail : service public en binôme pour tous les nouveaux agents, accompagnement dans le travail d'équipement, rangement des documents pour les nouveaux magasiniers.

### **Administration et institutions**

- La réforme des fonctions publiques (1 agent)

### **Applications de gestions**

- AB6 : Business Object (7 agents)

### **Bibliothéconomie**

- Bibliothèques, bibliothécaires et coopération internationale (1 agent)
- Catalogage dans le SUDOC (4 agents)
- Catalogage des documents sonores (1 agent)
- Catalogage des ressources continues (1 agent)
- Conservation partagée et politique documentaire (1 agent)
- Economie du livre (1 agent)
- Initiation aux techniques documentaires de base (1 agent)
- Rameau (8 agents)
- Réunion des formateurs SUDOC (1 agent)

### **Bureautique**

- Excel (1 agent)
- La messagerie électronique (1 agent)
- Traitement de texte (word) : perfectionnement (2 agents)
- Traitement de texte (word) : réalisation de brochures (1 agent)
- Traitement de texte (word) : remise à niveau (2 agents)
- Windows (1 agent)

### **Colloques, congrès, conférences**

- A quoi servent les sciences humaines ? (1 agent)
- Archives, identité et République (1 agent)
- Bibliothèques et droit de l'information (1 agent)
- Cinéma du réel en bibliothèques (3 agents)
- Conseil d'administration « images en bibliothèques » (1 agent)
- correspondant formation : réunion (1 agent)
- EBSCO : rencontres professionnelles (2 agents)
- Journée de sensibilisation au handicap (1 agent)
- Journée professionnelle ENSSIB (2 agents)
- Journée de l'ABF (1 agent)
- Les objets numériques (1 agent)
- Les publics de la BPI (2 agents)
- Mediadix : 20 ans au service des bibliothèques (1 agent)

### **Environnement culturel**

- Le système éducatif (1 agent)
- Salon du livre (6 agents)

### **Environnement professionnel**

- Conseil d'administration : ABELOS (1 agent)

### **Formation de formateurs**

- Formation de formateurs (1 agent)

### **Formations juridiques et économiques**

- Les périodiques de droit (3 agents)
- **Gestion des ressources humaines**
- Entretien professionnel (3 agents)

### **Gestion du patrimoine**

- La description archivistique : analyse et indexation (2 agents)
- Visite des archives départementales (1 agent)

### **Gestion du personnel**

- Correspondants formation : réunion (2 agents)

### **Hygiène et sécurité**

- Bibliothèques et personnes handicapées (9 agents)

### **Langages et bases de données**

- Ateliers sur la documentation électronique (29 agents)
- Base de données SAUR (1 agent)
- Base de données (2 agents)

### **Langues étrangères**

- Anglais bibliothéconomique (1 agent)
- Certal : cours de langue (4 agents)

### **Management**

- La démarche d'objectifs collectifs (3 agents)
- Les procédures d'évaluation (4 agents)

### **Systèmes et réseaux**

- AB6 : importation de notices (1 agent)
- Créer un site web (2 agents)
- Développement d'un site Web (1 agent)
- Logiciel STAR (1 agent)
- Unimarc (6 agents)

### **Techniques de recherche**

- Factiva (12 agents)

### **Technologies d'information et de communication**

- Atelier regards signés (1 agent)
- Les nouvelles techniques d'accès aux ressources pédagogiques (1 agent)
- Logiciel zoom text (6 agents)
- Présentation CAP Digital (9 agents)

### **Nombre d'agents en formation par mois** : (hors préparation concours)

Janvier : 17 / février : 15 / mars : 16 / avril : 9+34 participants ateliers de Pâques / mai : 7 / juin : 11 / juillet : 1 / septembre : 7 / octobre : 19 / novembre : 13 / décembre 12.

### **Activité d'encadrement de l'accueil de stagiaires**

Nous avons accueilli quatre stagiaires en 2007

2 stages « collègue » d'une semaine et 1 stage « métiers du livre » d'une durée de 2 mois

1 stage Ensisb (bibliothécaire) d'une durée d'1 mois.

### **Activité des formations des vacataires étudiants**

Les vacataires étudiants recrutés pour le rangement des salles ont suivi des formations internes au fonctionnement général de la bibliothèque et à la CDU (17 vacataires de rangement) ; 4 vacataires recrutés pour le service de l'infomobile ont été formés à la recherche documentaire et à l'utilisation des ressources électroniques spécialisées par la coordinatrice du service et 1 vacataire pour le service de la formation des usagers formé par la responsable des formations des usagers, soit 70h de formation au total).

### **Activité du fonds professionnel** :

La gestion du fonds professionnel est assurée par une équipe transversale. Cette équipe est composée de trois personnes:

- Le responsable du fonds professionnel est le responsable de la formation du personnel, est chargé de la politique documentaire du fonds et des acquisitions. En tant que tel, le responsable du fonds centralise les demandes des agents en matière de documentation professionnelle, auxquelles il donne son agrément. Il assure également la collecte et la redistribution aux agents concernés (catalogueurs du fonds professionnel) des documents qui échappent au circuit classique du document, en particulier la littérature grise susceptible d'être intégrée au fonds. En fin de chaîne documentaire, le responsable assure également le désherbage régulier des monographies du fonds.
- Deux catalogueurs sont chargés du traitement bibliographique, l'un pour la partie monographies, l'autre pour la partie périodiques.
- Un magasinier est chargé du traitement des monographies du fonds professionnel: données locales, équipement, rangement.
- Un magasinier est chargé du traitement des périodiques du fonds professionnel: bulletinage, estampillage, équipement, rangement, désherbage et inventaire annuel.

Les demandes d'acquisition de monographies et d'abonnement à des périodiques sont transmises au responsable du fonds professionnel qui bénéficie à cet effet d'un budget propre.

(1000 euros) pour les monographies.

La littérature grise et les dons sont collectés par le responsable du fonds professionnel qui les redistribue ensuite au service concerné par son traitement (éventuellement inventaire, service des périodiques, catalogueur du fonds professionnel, etc.).

Achat livres français : Nombre de titre 77 ; Nombre d'exemplaires : 115

Achat livres étrangers : Nombre de titres 2 : Nombre d'exemplaires : 2

Don livres français : Nombre de titres 15 : Nombre d'exemplaires : 17

**Total Titres : 94 ; Total exemplaires : 134**

### Les évolutions en 2007

**Un groupe de travail s'est mis en place sur la formation des personnels.** Ce groupe de travail a été mis en place dans le cadre de la préparation du nouveau contrat quadriennal. Même si la thématique formation des personnels n'a pas été retenue en tant que telle pour le contrat quadriennal, cette réflexion a permis de faire apparaître des besoins de formation et notamment pour la préparation aux concours.

Ci après les axes de réflexions :

Quels projets de formations mettre en place à la bibliothèque pour répondre efficacement aux besoins de formation des personnels dans le cadre du contrat quadriennal et plus généralement dans un projet d'établissement englobant les partenariats à venir ou en cours.

Les formations données par le centre régional de formations (Médiadix) ne sont pas accessibles au personnel de l'université Paris 8, les champs d'action de Médiadix, de l'Essib (formations destinées plus particulièrement aux catégories A et B et de l'Urfist (réservées aux personnels scientifiques) sont limitées. L'évolution des fonctions, le rôle important que doit prendre la bibliothèque dans la formation des usagers, font que de plus en plus, émerge la nécessité d'une formation des personnels innovante et adaptée à des situations et des problématiques locales dans le contexte universitaire de Paris 8 avec les missions et projets d'établissement et dans un souci d'évolution des carrières pour les personnels titulaires et de permettre à des personnels en situation précaire une évolution de leur situation.

1/ Formation et en partenariat avec la bibliothèque de Paris 13, accessible à l'ensemble des personnels de l'université sur site pour la préparation des concours.

Magasinier, Assistant, Bas, etc....

2/Formation spécifique pour répondre à des besoins locaux : informatique, utilisation de l'intranet, extraction de données....

3/ Cycles de rencontres sur des thématiques professionnels

4/ Ateliers d'aide à la recherche documentaire (documentation électronique)

5/ Autoformation : Quiz électronique

6/ Bibliothèque professionnelle

7/ Atelier de réparation et de reliure

### **L'équipement d'une salle de formation pour le personnel**

En 2007 a été aménagée une salle de formation des personnels équipée de 2 postes informatiques et les collections du fonds professionnel ont été rassemblées dans cette salle.

### **La mise en place d'ateliers de recherche à la documentation électronique.**

#### **Fonctionnement des ateliers :**

Les ateliers sont ouverts à tous, l'inscription se fait sur un tableau affiché (pas plus de dix personnes par atelier)

Chaque participant (stagiaire) peut s'inscrire à plusieurs ateliers dans la limite des places disponibles et de ses obligations de service.

L'objectif de ces ateliers est l'exploration de la documentation électronique disponible à partir de la page d'accueil « recherche ».

- Moteurs de recherche
- Base de données
- Revues électroniques
- Sudoc
- Catalogue.....

Les animateurs volontaires des ateliers sont issus de l'équipe des formateurs des usagers.

Chaque animateur organise les groupes de recherche (par deux, par quatre .... en fonction du nombre de participants pour chaque atelier), l'idée est d'avoir une même question qui pourra être explorée de manière différente par chaque participant.

Le but n'est pas de trouver les réponses aux questions posées mais d'explorer l'ensemble des ressources et d'échanger les savoirs et non savoirs. Pour chaque atelier sera rédigé un recueil des itinéraires empruntés par le groupe pour faire la recherche et qui fera le point sur ce qui aura bien fonctionné ou dysfonctionné, avec une récolte des trucs et astuces de chacun.

### **Les Perspectives pour 2008**

- Le budget de la documentation professionnelle sera intégré au budget du secteur Info/Doc/Média.
- La Mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat.
- Le service de la formation devrait pouvoir mettre en place les outils statistiques et d'évaluation des actions de formations grâce au logiciel de statistiques LAGAF.
- Mise en place d'une équipe projet ayant pour objectif, la mise en place sur site d'une formation à la préparation des concours aux métiers du livre en partenariat avec Paris 13. Formation qui serait à terme accessible à l'ensemble des personnels de Paris 8 et Paris 13.

### **3. La politique de communication et d'animation**

#### **3.1. Communication**

Le service de la Communication a, en 2007, dans la liste des projets qu'elle envisage à terme de réaliser, choisi d'en sélectionner trois.

##### 1/ La refonte de l'intranet

Ce projet avait déjà été mis au programme de l'année universitaire 2006-2007 mais n'avait pas pu être mis en œuvre en raison de l'absence prolongée de son responsable. Il a donc été relancé à la rentrée universitaire 2007 avec la nomination, à ce poste, d'un nouvel agent.

Grosso modo, le projet de refonte devrait s'articuler en trois phases :

- a) Le *nettoyage de la base* dont les informations, n'ayant en général pas été mises à jour, sont devenues, pour une grande part, obsolètes. Ce travail était en voie d'achèvement à la fin 2007.
- b) La formulation précise de nos attentes à l'égard d'un *intranet collaboratif étendu* qui aurait deux fonctions principales. En premier lieu, mettre en place des fichiers en partage, c'est-à-dire pouvant être alimentés par divers agents indépendamment les uns des autres, selon des droits d'accès à définir dans chaque cas. En deuxième lieu, un dispositif technique connectant la plupart des logiciels de planning des différents services de la bibliothèque, de telle sorte que l'intranet devienne l'outil de référence, à la fois par sa centralité et sa capacité de coordination, pour le fonctionnement de la bibliothèque en interne.
- c) La rédaction d'un cahier des charges qui doit venir s'inscrire dans le projet général d'intranet au niveau de l'université.

Un groupe de travail a été ébauché pour réfléchir à la forme que doit prendre cet intranet en raison des fonctionnalités que nous souhaitons lui attribuer. Il est constitué pour l'instant du responsable du projet, du responsable des Services aux publics, de l'adjointe au responsable cité ci-dessus, du responsable de la Communication. Ce groupe sera étendu à d'autres membres, la responsable de SysInfo, un agent de catégorie B et un agent de catégorie C. Il commencera sous cette forme le travail de fond début 2008.

##### 2/ La signalétique de proximité

###### *a/ la signalétique des tablettes*

Un groupe de travail mis en place depuis un certain nombre d'années a mis en évidence des insuffisances au niveau de la signalétique dans notre établissement. Il a été jugé que le défaut le plus important se situait au niveau de la signalétique de proximité, plus précisément de la signalétique au niveau des tablettes. Les serre-livres qui assumaient également depuis l'ouverture l'orientation à l'intérieur des rayonnages ont été jugés mal adaptés à la quasi unanimité.

Le service de communication a mené une étude qui a conduit à proposer un plan pour établir une signalétique alternative au niveau des tablettes mais aussi des entablements de rayonnages. La solution retenue comprend des supports d'étiquettes collantes aussi bien pour les tablettes que pour les entablements. Il y a en a de quatre types différents selon la hauteur et la longueur.

Après une offre de marché public infructueuse, une société a proposé (janvier 2008) un dossier qui répondait aux exigences formulées par notre cahier des charges.

Les étiquettes seront, elles, réalisées en interne par le service de la Communication en collaboration avec le service de la Reproduction de l'université, le graphiste prendra la responsabilité de ce dossier.

###### *b/ la refonte des calques*

Dix ans après l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, l'accroissement des collections a conduit à de nombreux mouvements physiques dans les collections. Les refoulements en salles comme en magasins, les

acquisitions comme le désherbage et les dons ont rendu caduques de nombreux calques qui, fixés sur les côtés des rayonnages, portent les principaux intitulés et cotes des ouvrages qui s'y trouvent rangés.

Le matériel pour réaliser en interne ces calques a été acheté. La collecte pour la mise à jour a commencée et le graphiste du service de communication a été chargé de leur réalisation.

### 3/ Un plan en 3D de la bibliothèque

Un projet de réalisation d'un plan de la bibliothèque en 3D a été mis en route en collaboration avec une équipe d'enseignants-chercheurs du département de Géographie de l'Université. Il s'agit de faire d'une pierre deux coups :

a/ en offrant à l'utilisateur habituel une maquette donnant à voir la bibliothèque de manière synoptique en aidant ainsi à la circulation et l'orientation du public dans les espaces,

b/ en offrant un outil sans précédent d'orientation pour les étudiants handicapés, destiné en particulier aux malvoyants et aux aveugles. Notre établissement confirmera ainsi sa préoccupation pour l'aide aux handicapés et cette réalisation le mettra à l'avant-garde en la matière.

Un laboratoire de la MSH Paris Nord, le LADYSS, est spécialisé dans la réalisation de ce type de projets. Ainsi, depuis mai/juin 2007 une équipe de travail s'est constituée. Elle est formée d'enseignants chercheurs de différentes disciplines mais aussi d'étudiants. De son côté, la bibliothèque a formé un comité de suivi composé de l'adjointe au DSP, de la responsable du dossier Handicapés et du responsable de la communication.

Une première maquette devrait voir le jour en mai 2008 et être présentée dans le cadre de la commémoration des 10 ans de la bibliothèque. Cette partie a été financée. Le projet devrait s'achever un an plus tard, en 2009, et cherche encore un mode de financement.

### 4/ Autres tâches et projets

a/ le *site web* de la bibliothèque entièrement refait il y a quelques années, demande d'abord et avant tout à être alimenté. Toutefois, en l'état il reste trop statique, n'est pas suffisamment clair et lisible. Peut-être même, sa conception technique est-elle devenue obsolète. Si par conséquent, la refonte de l'intranet est la priorité, il ne faudra pas négliger pour autant la modernisation de notre site, pour en améliorer la présentation et la consultation. Un nouveau webmestre, nommé au 1<sup>er</sup> septembre 2007, effectue pour l'instant les tâches les plus urgentes. Efficace dans la gestion courante, cet agent a également suivi plusieurs formations techniques à l'automne 2007 qui lui permettent d'envisager aussi l'avenir du site.

b/ la *communication imprimée* reste indispensable. Elle comprend :

- toutes les *affiches et affichettes* nécessaires à l'information du public, portant tantôt sur des questions pratiques, tantôt sur les animations culturelles.

- les *dépliants* : aux 11 dépliants déjà existant s'est ajouté cet automne un 12<sup>ème</sup> dépliant destiné aux enseignants et visant à les informer sur l'offre de formation de la bibliothèque. Il s'agit d'une formation à la recherche bibliographique destinée à des groupes d'étudiants. Trois autres projets de dépliants ont été envisagés pour l'année prochaine.

- le journal interne, *HUIT*, avec trois parutions par an, ne semble pas, a priori, être suffisamment lu par le personnel pour être poursuivi sans une réflexion préalable.

c/ le service des *réponses aux questions à distance* posée par le public, qui, le plus souvent, sont d'ordre bibliographique, l'agent chargé de ce service a répondu, en 2007, à 89 questions. Ce service pourrait être amélioré et amplifié à l'image de ce qui a été réalisé dans d'autres établissements (BPI, BNF,...).

d/ les visites extérieures pour un public de professionnels, le plus souvent architectes ou étudiants des métiers du livre. Il y en eut trente en 2007.



## Evaluation

Les projets du service communication ont été paralysés pendant la plus grande part de l'année 2007 par l'absence prolongée de l'agent responsable du site web et du projet de refonte de l'intranet. Les principaux projets ont pu être néanmoins relancés en septembre 2007 après la désignation d'un nouvel agent sur ce poste.

Si plusieurs projets d'envergure ont été conçus et même engagés (plan en 3D), il faudra attendre l'année 2008 pour enfin en voir les résultats concrets.

D'autres aspects de la politique de communication devront être mis en oeuvre ou bien ne pas être oubliés.

- Il est impératif, désormais, que la mise à jour des calques soit concrètement mise en route.
- Les acquéreurs devront également être mobilisés pour mettre en place la signalétique des tablettes et des entablements dans leurs secteurs respectifs dès lors que les supports nous seront livrés.
- Il ne faudra pas oublier la nécessité de développer les supports d'affichage en équipant de totems l'ensemble des salles de la bibliothèque.
- Enfin, il faudra mettre l'accent sur la communication extérieure en prenant contact avec les établissements de divers ordres de la ville de Saint-Denis, voir de la région de la Seine-Saint-Denis, ainsi qu'avec la presse locale.

## **3.2 Animation culturelle**

L'animation culturelle a deux volets, un volet expositions et un volet présentation et débat autour d'ouvrages.

### 1/ les expositions

Elles sont mensuelles et ont pour philosophie de donner l'occasion, en particulier aux étudiants des départements d'art, toutefois sans exclusive, de donner à voir à un large public et dans un bel espace leurs premiers travaux. Aux côtés des expositions artistiques, la bibliothèque accueille également des expositions de type documentaire de la part d'étudiants en sciences sociales. Régulièrement, les expositions des étudiants s'inscrivent dans le cursus de leur étude et mobilisent leurs enseignants. Pour l'année 2007, on retiendra en particulier l'exposition sur les calligraphies chinoises qui a remporté un franc succès ainsi que l'exposition « Mobile museum » présentée dans un chalet en bois installée dans le hall de l'accueil. Elle a mis en scène, dans le cadre d'un travail de collaboration entre le département d'Arts plastiques de Paris 8, la Fondation Dapper (musée ethnologique de Paris) et le Musée d'art moderne contemporain de Genève, un regard croisé sur l'art contemporain occidental et les « arts premiers ».

### 2/ Les présentations d'ouvrages

Elles sont également mensuelles. Elles sont, comme les expositions, tournées vers l'université de Paris 8. Il s'agit de donner une visibilité aux publications des enseignants-chercheurs de Paris 8 en les invitant à venir présenter et discuter de leurs livres devant leur public naturel ou du moins le plus prochain. Il est, le plus souvent, fait appel à un interlocuteur extérieur à Paris 8 pour servir de répondant à notre invité. Parmi les séances de l'année 2007, on retiendra le débat contradictoire autour du livre de Pierre Bayard, Comment parler des livres que l'on n'a pas lu ? (Minuit) et une table ronde autour de deux publications sur la sociologie de la sexualité avec Baptiste Coulmont et Eric Fassin de l'ENS.

### 3/ Les colloques

La bibliothèque peut également organiser ou prendre part à des manifestations plus ambitieuses comme des journées d'étude ou des colloques. Nous avons ainsi été à l'origine du colloque sur la « philosophie orale de Deleuze » qui s'est tenu en février 2007 et a réuni en amphithéâtre environ 150 personnes. Elle a aussi aidé, sur le plan logistique, à mettre sur pied le colloque consacré à Cornelius Castoriadis.

### 4/ Le mois du film documentaire

Comme chaque année, notre établissement prend part à l'animation nationale du Mois du film documentaire qui a lieu au mois de novembre. La manifestation de cette année, consacré aux aspects rituels et économiques de la nourriture, avait été intensément préparé par une stagiaire du Pôle des métiers du livre de Paris 10, sous la direction du responsable de la communication, et avait aboutit à l'élaboration d'un programme particulièrement riche. Malheureusement, la plus grande partie de ce programme a été annulée en raison du mouvement social de l'automne contre la LRU.

#### 5/ Le Printemps des poètes

La bibliothèque participe également tous les ans au Printemps des poètes, autre manifestation nationale qui se tient traditionnellement au mois de mars. Cette année, notre programmation s'est faite en collaboration avec les enseignants du TL3, master professionnel de traduction, emmenés par Claire Larsonneur qui y enseigne. Elle a consisté à organiser, à l'intention des étudiants, un concours de traduction ou adaptation de poèmes en français ou en langue étrangère. En dépit d'un nombre de contributions assez réduit, le concours a été mené à bien et quatre prix ont été décernés et affichés dans le hall de la bibliothèque.

#### Evaluation

L'expérience de l'année 2007 n'appelle pas de commentaire très différent de celui de l'année 2006. Le statut de l'animation culturelle en bibliothèque universitaire n'est pas suffisamment précis, même s'il fait partie, en principe, de ses missions officielles. Ce dossier demande un grand investissement et est très vorace en temps. Or, il n'est que faiblement récompensé, les étudiants formant un public très difficile à mobiliser. On notera toutefois que le choix opéré depuis 2006 en matière de présentation d'ouvrages a été marqué par une amélioration significative du nombre de participants (de 20 à 40 personnes selon les séances).

Une réflexion de fond est nécessaire sur ce volet de l'activité de notre établissement. Elle ne saurait, toutefois, être menée en vase clos. Elle doit être effectuée en collaboration avec les autres bibliothèques universitaires (dans le prolongement d'une enquête informelle lancée l'année dernière sur la liste biblio.fr sur l'état des lieux en la matière) et avec les services de la communication et de l'animation culturelle de l'université. Le nouveau président semble, en effet, être sensible à cette dimension de la vie universitaire, comme le prouve le projet de transformer l'actuel hall d'entrée de l'université en lieu d'exposition ou l'ambition affichée du projet lancé à l'automne autour des 40 ans de Paris 8.

## 2.LE DEPARTEMENT DES SERVICES AU PUBLIC

### Chiffres clés des services au public 2007 :

- 17 092 lecteurs actifs (16 866 en 2006)
- 511 502 entrées (544 768 en 2006). Moyenne journalière : 2 071 entrées (2006 : 2 308)
- Prêts : 158 791 (2006 : 167 997)

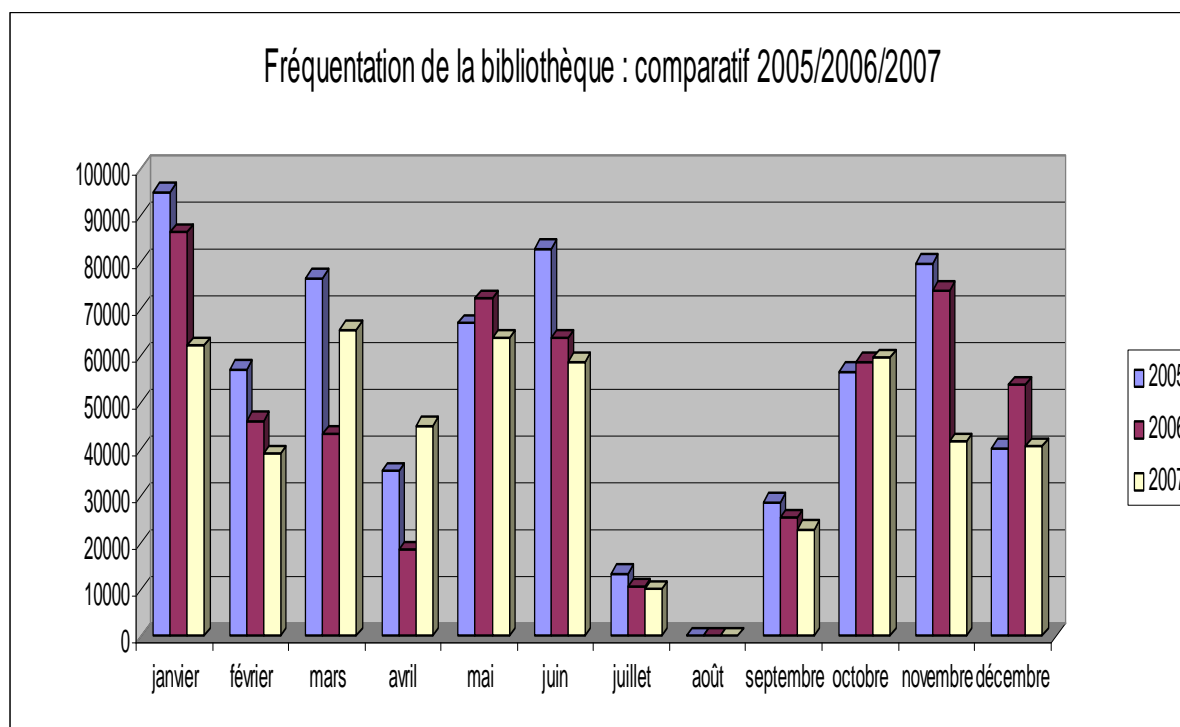
### 2.1. La fréquentation, les inscriptions et les publics en 2007.

#### 2.1.1 La fréquentation.

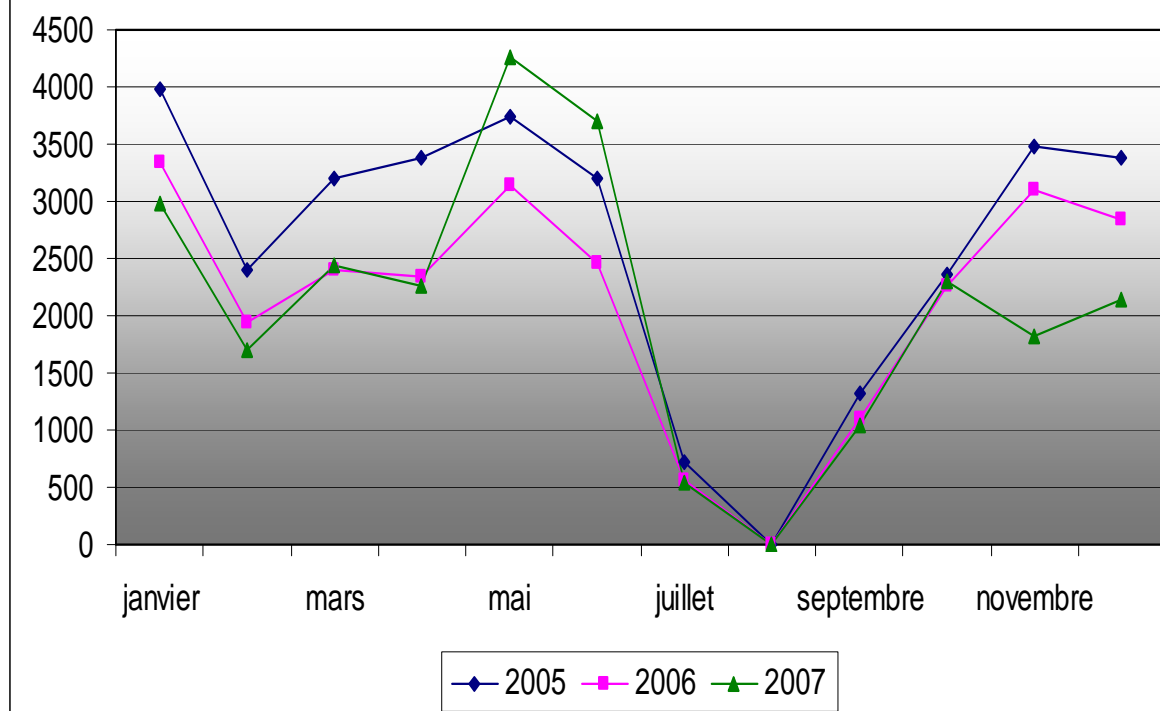
Au cours de l'année 2007, la fréquentation de la bibliothèque universitaire par les usagers a été confrontée, d'une part à la baisse du nombre d'étudiants inscrits à l'université (22 555 en 2006-2007 pour 24 620 en 2005-2006, soit moins 8 %), d'autre part au mouvement d'opposition à la loi LRU ayant entraîné une relative désaffection de la fréquentation du campus ainsi que de la bibliothèque en novembre et décembre.

	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Nombre d'étudiants UP8	27 359	22 037	24 620	22 555

	2004	2005	2006	2007
Nombre d'entrées BUP8	737 359	635 529	544 768	511 502



Moyenne journalière de fréquentation en 2005/2006/2007



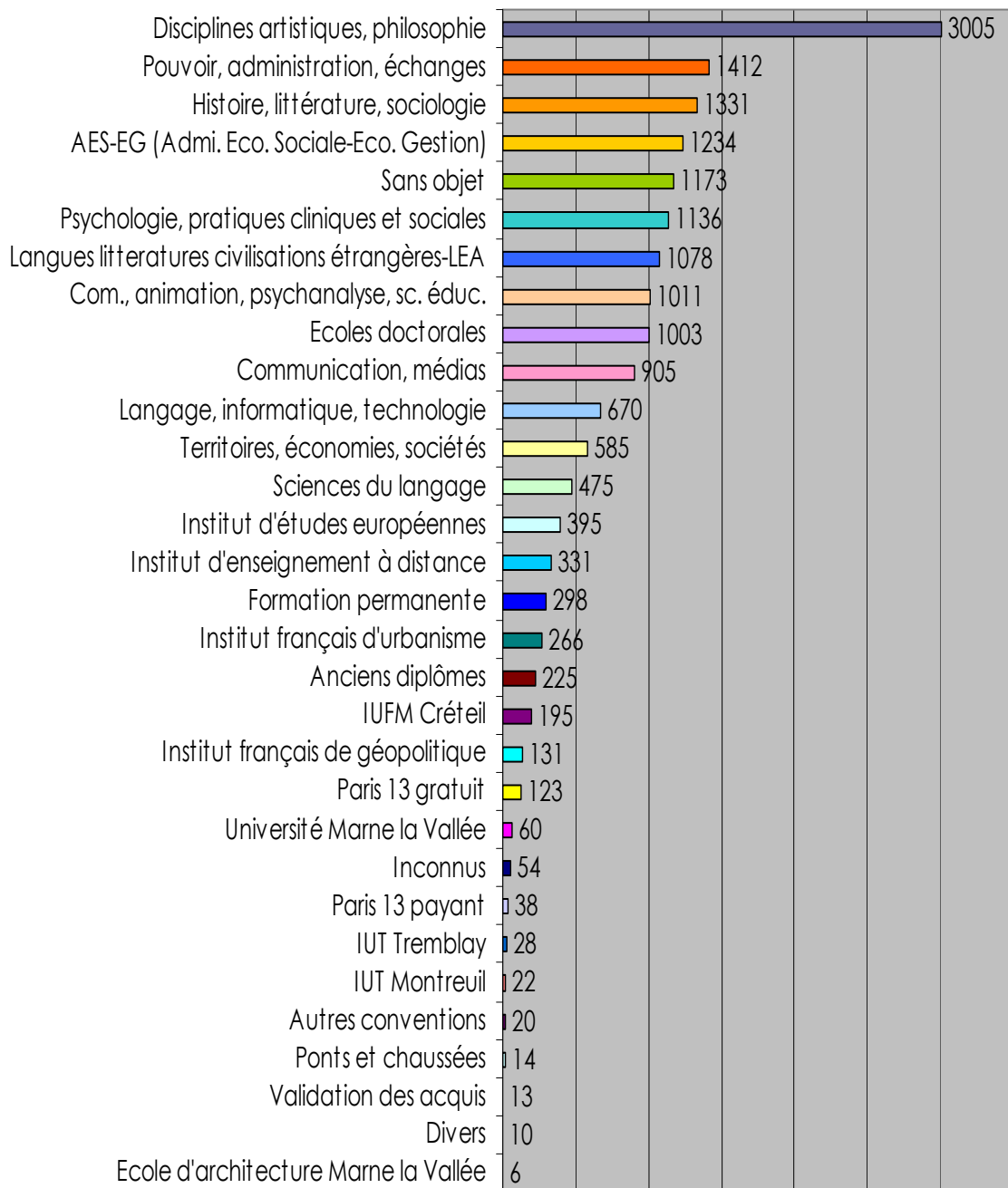
	2004	2005	2006	2007
Nombre de jours d'ouverture de la BU	244	226,5	236	247
Moyenne d'entrées/jour	3022	2806	2308	2071

### 2.1.2 Les lecteurs « actifs » et leur répartition par UFR

Les lecteurs « actifs » sont ceux ayant effectué au moins un prêt ou une inscription manuelle dans les locaux de la BU. A ce propos, on peut rappeler que tous les usagers de la BU n'utilisent pas le prêt (l'enquête de public en 2006 avait fait apparaître que 77,5 % des usagers déclaraient avoir utilisé le service du prêt).

	2004	2005	2006	2007
Nombre de lecteurs « actifs »	16 996	12 421	16 866	17 092

## Lecteurs actifs par UFR



## 2. 2 L'Accueil, l'information et la médiation.

Outre les activités traditionnelles d'information et d'orientation en service posté, la BU a continué à proposer un service d'information et de médiation original (l'Infomobile) ainsi qu'à assurer une offre de service en direction des publics handicapés.

### 2.2.1 L'Infomobile : continuité et évolution

L'Infomobile est un service qui vise à **aller au devant des usagers** de la bibliothèque, d'une part, afin de leur expliquer le fonctionnement de la bibliothèque (horaires, conditions de prêt...), de ses services (prêt entre bibliothèques, cellule handicap...) ou de ses équipements (serveurs d'impression, photocopieurs...), d'autre part, afin de les accompagner dans leurs démarches documentaires (recherches de références et d'informations, localisation des documents). Les agents en service ont aussi pour rôle d'observer et de réguler l'usage des ressources mises à la disposition des lecteurs.

L'Infomobile se veut, non pas concurrente, mais **complémentaire du service public posté**. Elle se justifie du fait de la superficie et de l'organisation spatiale de la bibliothèque, de l'absence ou de la fermeture dans certaines salles de banques d'information en fonction des périodes d'affluence, du comportement du public, qui n'ose pas spontanément s'adresser à un bibliothécaire.

Par sa dimension d'**information et de conseil**, l'Infomobile s'apparente à la formation des usagers, envisagée ici sous l'angle d'un accompagnement personnalisé et en situation : il s'agit de mettre à profit la demande ponctuelle d'un usager pour lui proposer une formation ciblée. Par sa dimension de **régulation**, le service contribue au contrôle des usages et à l'application du règlement des services et du règlement des postes informatiques du S.C.D. Par sa dimension d'**observation** enfin, l'Infomobile participe de manière informelle à l'étude des usages et des besoins, au repérage des incidents et dysfonctionnements et à la remontée de ces informations aux services concernés.

L'équipe est recomposée à chaque début d'année universitaire. Le contrat de travail des vacataires court d'octobre à avril (la veille des congés de printemps).

De janvier à juin 2007, l'équipe chargée d'assurer l'Infomobile était composée de **4 agents** de catégorie A et B, qui effectuaient chacun 2 heures de service mobile hebdomadaires et étaient déchargés en conséquence de 2 heures de service posté, en plus des agents, de janvier à fin avril **3 étudiants vacataires** effectuaient chacun une moyenne de 8 heures de service hebdomadaires. Un **quatrième vacataire**, recruté principalement pour assurer des formations et des visites, offrait également un **renfort** à l'Infomobile, il a notamment remplacé de façon permanente (soit 4h00 par semaine) deux bibliothécaires qui ont « démissionnés » de l'infomobile au premier trimestre 2006-2007.

D'octobre à décembre 2007, l'équipe est composée de **4 agents** de catégorie A et B et le contrat du quatrième vacataire n'est pas renouvelé pour des raisons organisationnelles. Le volume horaire du début d'année universitaire 2007-2008 est alors amputé de quatre heures.

**Le recours à des étudiants vacataires est déterminant.** En effectuant les deux tiers du service, ils constituent d'abord un renfort essentiel en termes de disponibilité et de moyens humains. Mais la double compétence des vacataires — étudiants et médiateurs — est également un **atout** sur le plan **qualitatif** : le sentiment de proximité et de complicité qu'ils inspirent aux étudiants leur permet de rendre un service différent, tandis que leur statut d'étudiant offre aux responsables de l'Infomobile l'opportunité d'un dialogue privilégié en matière de connaissance des publics, des usages et des besoins.

Pour répondre aux besoins constatés des usagers, **l'offre de service est modulée dans le temps** : certains jours (le lundi et le mardi) et certaines heures (début et milieu d'après-midi, fin de matinée le vendredi) de forte affluence sont ainsi privilégiés dans la mise en œuvre du planning (plages de service en binôme entre 14 et 16 heures du lundi au jeudi notamment). Depuis la rentrée 2006, un avenant au contrat de travail

signé par les vacataires permet en outre d'adapter l'offre de service aux variations mensuelles d'activité : l'Infomobile est ainsi très présente dans les espaces lors des mois de rentrée (156 heures mensuelles prévues d'octobre à décembre), à la veille des examens ou au début du second semestre (144 heures mensuelles prévues en janvier et en mars). De début avril à fin juin, lorsque la demande est moindre, l'offre de service est réduite à 12 heures hebdomadaires et assurée par les seuls bibliothécaires.

L'Infomobile dispose depuis 2006 d'un **coordonnateur** chargé d'assurer **l'encadrement, l'animation et la formation continue**. Il y a eu au total 12 heures de formation en 2007 qui ont concerné 2 moniteurs et 2 bibliothécaires de l'équipe. Le coordonnateur participe également à l'évaluation périodique du service. Cette organisation, née des ajustements successifs intervenus entre 2004 et 2006, a permis à l'Infomobile de **continuer à se développer** au cours des deux dernières années universitaires, au point que le service est bien ancré dans l'organisation et la vie de la bibliothèque. Le planning spécifique à l'Infomobile est intégré au Planning général, le besoin de formation des agents est pris en compte, le service est bien connu de tous les agents et du public (cf. enquête du public).

En 2007 les agents ont effectués en tout 715 heures de service en Infomobile soit 89 heures par mois et en moyenne environ 22 heures par semaine.

D'un point de vue **qualitatif**, il est difficile de mesurer l'impact d'un service qui consiste essentiellement en une relation ciblée et ponctuelle avec les usagers. Mais les semaines-tests du service public dont l'Infomobile est partie prenante permettent d'évaluer le service, or en décembre 2007 il n'y a pas eu de semaine test en raison des mouvements sociaux et des perturbations qui auraient faussé les résultats. Nous n'avons donc pas d'élément de comparaison avec 2006 cependant nous pouvons rappeler que pour cette même année il y a eu une augmentation de lecteurs, mais surtout **plus d'interventions par lecteur** : c'est dire que les agents, en dépit d'un renouvellement partiel de l'équipe, ont su développer un important **savoir-faire** dans la manière d'aborder les usagers, d'analyser leur situation et leur requête, d'offrir une réponse plurielle, sinon exhaustive, à la difficulté rencontrée ; c'est dire encore qu'ils ont su susciter la demande et prendre le temps de nouer un **dialogue pédagogique et approfondi avec les usagers** qu'ils ont rencontrés.

Les semaines test attestent la pertinence et la réussite des actions et ajustements entrepris depuis 2004.

Il semble qu'après quelques années d'expérimentation et de rodage, l'Infomobile ait acquis, dans son périmètre et ses fonctions comme dans son organisation, la **stabilité et l'assise d'un service à part entière**, viable et légitime. L'extension et la répartition horaires de l'Infomobile sont aujourd'hui adaptées aux besoins des usagers. La mise en place d'un système de remplacement, un travail de recrutement, de formation et d'information des agents, titulaires comme vacataires, ainsi qu'un effort constant de formalisation, d'évaluation et d'ajustement des objectifs et moyens du service ont permis à l'équipe d'assumer et d'assurer avec constance la mission principale du service : aller au-devant des usagers pour les accompagner dans leur appréhension de l'objet bibliothèque.

Si l'Infomobile semble avoir fini par trouver la formule adéquate de son organisation et de son succès auprès des usagers, son enracinement dans la vie de l'établissement est susceptible d'être encore approfondi.

Un des **objectifs majeurs** de l'année 2007-2008 sera **l'activation du système de gestion des incidents** dont le cadre et les outils existent déjà, pour une veille à court terme des incidents, mais aussi à long terme des usages. En effet, ce service offre un poste privilégié d'observation des besoins et des pratiques des usagers et constitue un espace d'expérimentation. **Il faut pour cela renforcer les collaborations étroites** avec les différents services de la bibliothèque et mettre **en place d'autres outils de communication, outils numériques collaboratifs** comme les « Wiki » ou les forums par exemple.

### **2.2.2 L'accueil des publics handicapés.**

L'équipe « accueil handicap », constituée depuis 2005 de 8 personnes, a compté en 2007, une personne de plus. Un planning de permanence a été établi et est disponible dans le classeur de « l'accueil ».

Toute l'équipe a pu, en octobre suivre une journée, organisée par la BPI, sur « bibliothèque et personnes handicapées » ; au cours de cette journée particulièrement riche, de nombreuses bibliothèques ont rendu compte de leurs expériences, et passé en revue les différents dispositifs et techniques existant maintenant pour améliorer l'accès des personnes handicapées aux bibliothèques et leurs documents.

C'est par les personnes aveugles et malvoyantes que nous sommes le plus sollicités : accompagnement dans les rayonnages, recherche de documents, photocopies, etc.

Une quinzaine de personnes ont pu être repérées et apparaissent dans le fichier de la bibliothèque comme « lecteur empêché ».

Car la difficulté la plus grande, constatée depuis la mise en place du service consiste à identifier les personnes qui pourraient avoir besoin des besoins spécifiques proposés : ceux-ci sont récapitulés dans une plaquette, distribuée à l'université et tous les lieux d'accueil de la bibliothèque ; il s'agit :

- d'un accueil personnalisé
- la durée prolongée des prêts (6 livres pour 6 semaines)
- la réservation d'ouvrages
- l'utilisation du PEB
- la recherche documentaire
- impression et reprographie

L'axe principal d'action retenu pour 2007, était la mise à disposition de documents électroniques. L'acquisition d'une « plage Braille » déjà évoquée lors du précédent contrat quadriennal, fait l'objet d'une nouvelle demande.

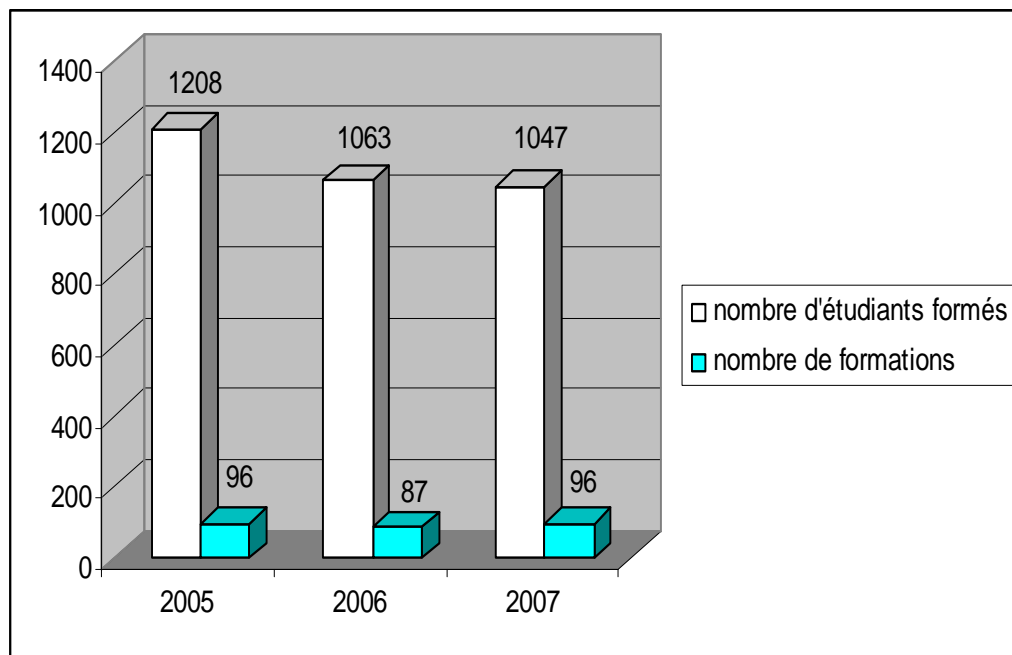
Pour compléter, il est envisagé d'étudier le système de fourniture par le GIAA (groupement des intellectuels aveugles et amblyopes), de « livres électroniques », enregistrés à la demande, et d'évaluer les sommes nécessaires pour un nombre donné de lecteurs recourant à cette technique.



## 2.3. La formation des usagers et les visites

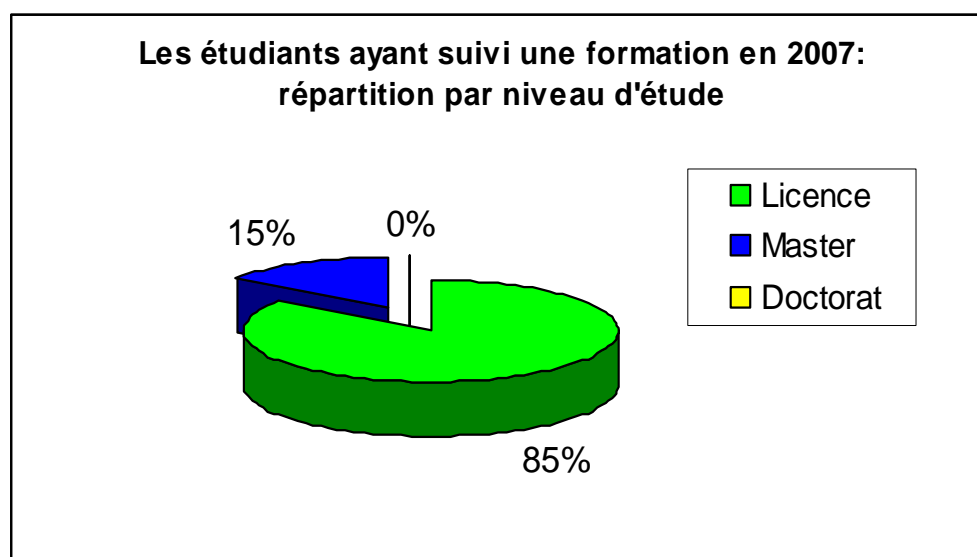
### 2.3.1 La Formation des usagers

Il y a eu en 2007 **96** séances de formation pour **1 047** étudiants (décompte ne comprenant pas les visites au nombre de 22, afin de rester dans un ordre comparatif avec les années précédentes).



Les étudiants formés se sont répartis selon les cycles de la manière suivante :

- étudiants de Licence (L1, L2, L3) : 894, soit 85%
- étudiants de Master (M1, M2, DESU formation permanente) : 153, soit 15%
- étudiants de Doctorat (D) : aucun



Le nombre d'usagers formés durant l'année 2007 atteste d'une tendance déjà relevée ces trois dernières années : on remarque une stabilisation des effectifs des étudiants formés à la recherche documentaire autour de 1000.

Par ailleurs, la répartition entre niveau d'étude se reproduit à l'identique, à savoir 4/5 provenant du niveau Licence, le dernier 1/5 étant fourni par les étudiants en Master ; quant aux doctorants, ils sont totalement absents de ces formations.

Le partenariat avec le département de Documentation nous permet d'atteindre un certain nombre d'étudiants en Licence (L1, L2, L3) dans le cadre d'un EC de « Méthodologie de la recherche documentaire et du traitement de l'information » mettant en œuvre un travail qualitatif et de fond, qui ne peut s'envisager à grande échelle.

Relativement aux quelques 8250 étudiants inscrits en niveau Licence (pour l'année universitaire 2007/2008), peu d'entre eux sont initiés à nos ressources électroniques onéreuses, rendus à même de pouvoir utiliser cette documentation dans leurs différents travaux.

Aussi, envisageons nous d'atteindre un plus large spectre d'étudiants en Licence en proposant une formation dans le cadre de la préparation au C2i ; en outre, le Plan d' « Aide à la réussite » devrait permettre d'intégrer systématiquement ces formations dans les cursus.

En ce qui concerne les étudiants de Master, ce sont des demandes isolées, émanant d'enseignants déjà adeptes de la recherche documentaire ; un dépliant de présentation de la formation des usagers a été distribué systématiquement à tous les enseignants ; nous en espérons de nouvelles demandes, plus considérables en volume.

Une prise de contact a eu lieu avec la coordination des Ecoles Doctorales : le service de la formation des usagers devrait pouvoir se faire connaître en étant associé à des réunions, afin de pouvoir proposer une offre spécifique en direction des Doctorants, notamment en relation avec l'acquisition d'un logiciel de gestion bibliographique, type Endnote.

L' « Enquête auprès des usagers », rendue publique en mars 2007, comportait un volet portant sur « la formation à la recherche documentaire » ; parmi plusieurs éléments, il est à retenir que seuls 21% des usagers interrogés ont reçu une formation adéquate à la recherche documentaire, et que les bibliothécaires apparaissent en bonne place pour la dispenser, puisque dans 40% des cas, ce sont eux qui l'ont effectué.

Autre fait remarquable, il semblerait que ce soit la formation qui suscite le besoin de formation ; dans 25% des cas, les étudiants ayant reçu une formation en éprouve d'autant plus le besoin.

Le didacticiel en ligne, qu'il est prévu de développer dans le cadre du prochain contrat quadriennal, aura toute sa fonction de memento, même s'il ne peut suppléer à une formation en « présentiel » et appliquée.

Parmi les différents types de ressources électroniques, le catalogue semble relativement familier aux usagers (72% l'utilisent pour trouver un document), par contre, l'enquête ne relève pas d'informations sur les autres typologies de ressources électroniques, notamment les bases de dépouillement et les périodiques électroniques.

Afin de pallier leur méconnaissance, le didacticiel, que nous développerons sur le modèle de « Méthodoc » (Université du Maine), permettra de présenter les différentes bases de données, à partir de copies d'écran. Il est conçu comme un véritable outil d'accompagnement à la recherche documentaire.

Les perspectives pour l'année à venir sont les suivantes :

- l'accroissement du nombre d'étudiants formés, en multipliant les partenariats (département de Documentation, IPT,...), la formation des usagers offrant des modules qui peuvent s'imbriquer dans un schéma préexistant,

- une réflexion menée avec l'Université sur l' « Aide à la réussite », et les moyens de susciter une appropriation des NTIC
- l'élaboration d'un didacticiel adapté à l'interface de recherche de la bibliothèque, à partir de « Méthodoc », ce qui demande un travail considérable de conception et de réalisation.

### 2.3.2 Les visites

	Nbre de visites d'étudiants	Nbre d'étu concernés	Nbre de e visites extérieures		Nbre de visiteurs	TOTAL Visites	TOTAL Visiteurs
Janv. à Juillet	5	45	11	280		16	325
Sept. à Décembre	41	201	5	52		46	253
<b>TOTAL</b>	46	246	16	332		62	578

Comme les années précédentes, au début du mois d'octobre, et jusqu'en décembre, il est proposé aux nouveaux étudiants une « visite mode d'emploi », présentant les espaces de la bibliothèque, les services, et les collections. Les lecteurs sont informés des visites par voie d'affiche et annonces-micro ; celles-ci sont organisées tous les jours (sauf vendredi) à 14h et 16h.

La baisse du nombre des visites, amorcée en 2005, et confirmée en 2006, se poursuit globalement, en tous cas pour les visites des étudiants. (une centaine d'étudiants en moins). Une autre explication réside dans le fait que les enseignants eux-mêmes, ont beaucoup moins fait de visite systématique lors de leurs premiers cours.

On peut s'interroger de cette désaffection et de ce manque de curiosité. Il faut réfléchir à une promotion plus offensive des services proposés par la bibliothèque, avec une intervention plus systématique dans les différents UFR.

En revanche, pour les visites extérieures, l'augmentation constatée s'explique par l'organisation de visites de lycéens, plusieurs classes terminales de lycées de Seine Saint-Denis. On peut d'ailleurs s'attendre à ce que ces visites se développent ; l'Université déclarant clairement sa volonté d'établir une relation avec les lycées du département, pour généraliser la sensibilisation des futurs étudiants au travail en bibliothèque et à la recherche documentaire.

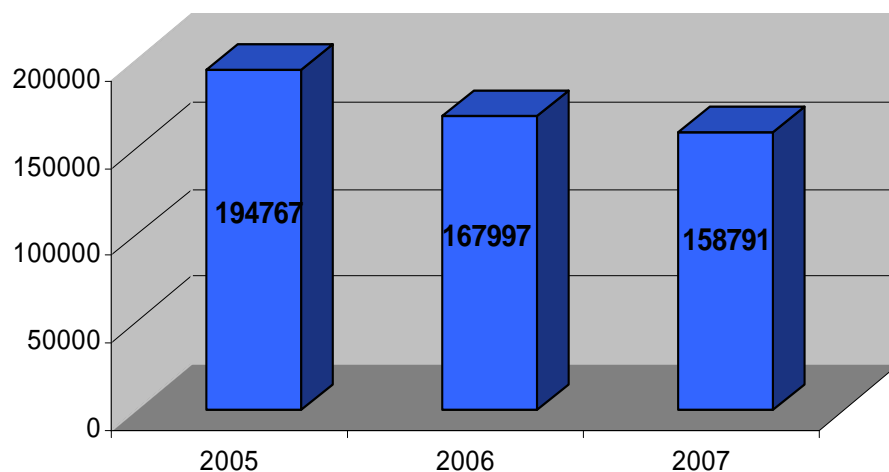
## **2.4. Le prêt des collections et la fourniture des documents.**

### **2.4.1 Le prêt des documents**

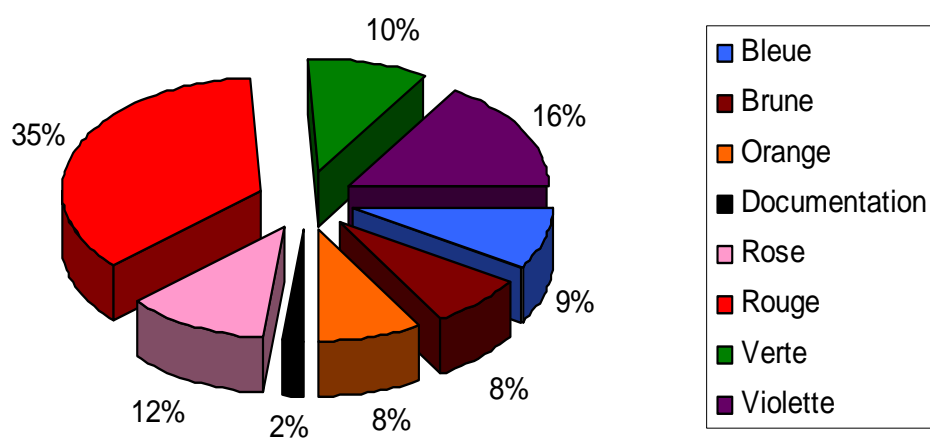
Le nombre de prêts a continué à baisser en 2007, mais cette baisse semble s'atténuer et recouvre des réalités différentes selon les secteurs documentaires.

#### **2.4.1.1 Le prêt à domicile.**

**Evolution du nombre de prêts à domicile 2005-2007**



**Prêts par salle**



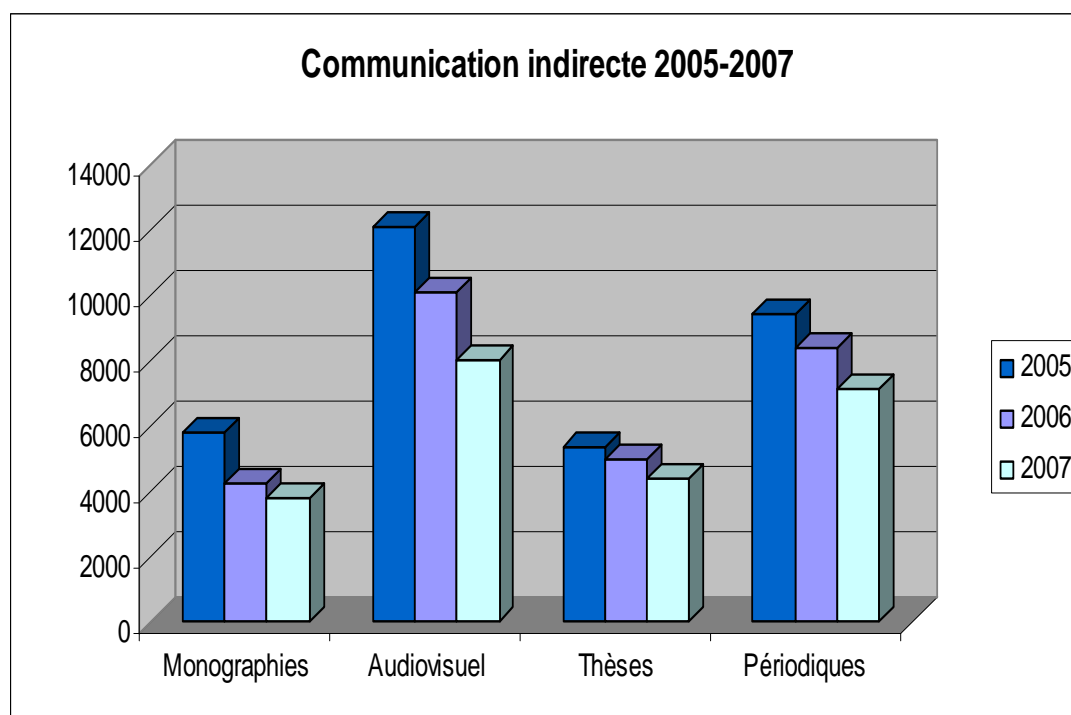
On peut également noter que la plupart des prêts de monographies concernent les collections situées en « libre accès » (plus de 96 % des prêts pour les monographies en libre accès).

<b>Prêts monographies 2007</b>			
	Libre accès	Accès indirect	Total
Janvier	16776	604	17380
Février	10953	382	11335
Mars	19515	664	20179
Avril	13811	527	14338
Mai	17972	665	18637

Juin	14044	479	14523
Juillet	6890	317	7207
Septembre	7067	262	7329
Octobre	18473	752	19225
Novembre	14465	548	15013
Décembre	9216	318	9534
	<b>149 182</b>	<b>5518</b>	<b>154 700</b>

### 2.4.1.2 Le prêt sur place (ou communication indirecte)

	Monographies	Audiovis	Thèses	Périodiques	TOTAL
2005	5786	12149	5378	9438	<b>32751</b>
2006	4248	10119	4984	8426	<b>27777</b>
2007	3830	8011	4385	7176	<b>23 402</b>



## 2.4.2 Les réservations

### 2.4.2.1 Fonctionnement

Le Service des Réservations est assuré par 2 personnes chargées d'avertir chaque jour les lecteurs de la mise à disposition des ouvrages.

Le service est proposé aux étudiants inscrits en M2, aux Doctorants, aux étudiants en formation permanente, en Validation des acquis de l'expérience (VAE), à l'Institut d'enseignement à distance (IED), aux Enseignants, et aux personnes en situation de handicap.

2 ouvrages (hors livres à prêt court et exclus du prêt) peuvent être réservés simultanément par lecteur.

### 2.4.2.2 Activité

Après une baisse sensible en 2006 (437 réservations contre 503 en 2005), le Service des réservations a connu cette année une légère hausse de son activité avec 455 réservations effectuées (hors personnel de la bibliothèque et traitement).

La majorité de ces réservations (près des  $\frac{3}{4}$ ) ont été faites au cours des 6 premiers mois de l'année universitaire, période pendant laquelle l'affluence à la bibliothèque est aussi la plus forte.

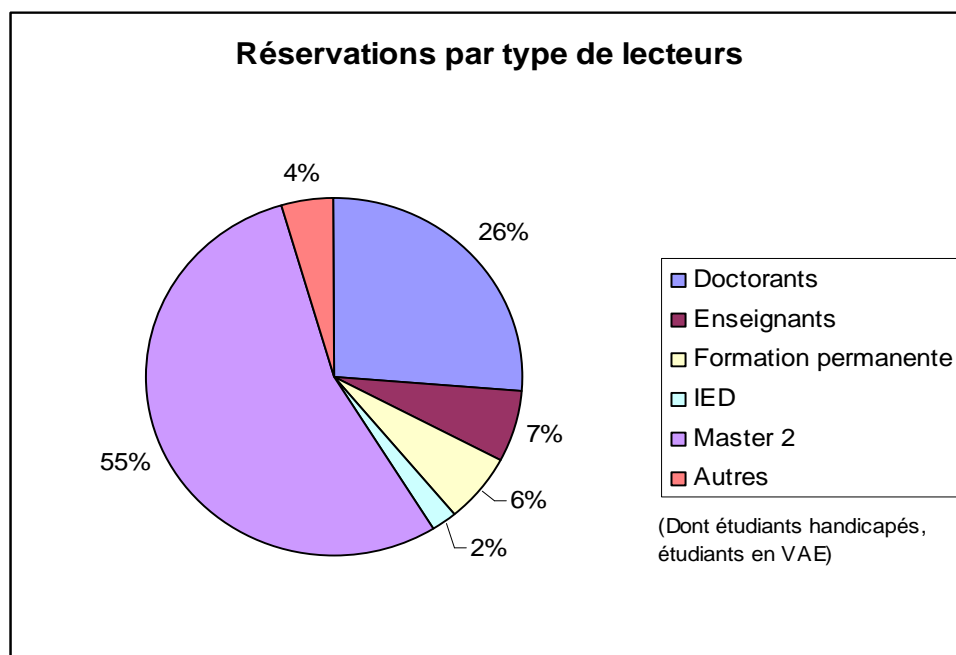
Concernant l'usage qu'ont les utilisateurs du service, on notera que les lecteurs sont globalement autonomes : 98% des réservations ont été faites via l'OPAC. Toutefois, 161 livres réservés n'ont pas été empruntés (parmi ces derniers, 83 seulement ont fait l'objet d'une annulation).

Enfin, l'activité du service est ralentie par le fort nombre de livres (75 en 2007) n'ayant pas pu être empruntés car non rendus par le précédent lecteur avant la date d'échéance de la réservation (6 semaines).

#### 4.2.3 Publics

Les Doctorants et les étudiants en Master 2 sont les plus gros utilisateurs (respectivement 26% et 55%). Les plus faibles utilisateurs étant les étudiants de l'Institut d'enseignement à distance et de la Formation permanente (environ 8% du total des réservations). Il conviendra cependant de rapprocher ces chiffres avec le nombre d'inscrits à l'Université et fréquentant la bibliothèque, les Doctorants et étudiants en M2 étant fortement majoritaires par rapport aux étudiants de la Formation permanente et de l'IED.

De manière comparable, les enseignants qui fréquentent très faiblement la bibliothèque (1% du public en 2006) sont aussi de faibles utilisateurs du service (7%).



Il doit être ajouté qu'il ne nous est actuellement pas possible d'extraire de Business Object, rétroactivement, certaines statistiques rapprochant une action d'un lecteur. Un certain nombre de données, comme le pourcentage de lecteurs qui utilisent le Service par rapport au nombre total de lecteurs habilités à l'utiliser ou le taux moyen d'emprunt de livres par lecteur en 2007 ne peuvent donc pas être connues avec précision.

### 4.3 Le service du Prêt entre bibliothèques (PEB) en 2007

#### 4.3.1 Le PEB demandeur

Type de documents	Nombre de demandes Supeb	Demandes satisfaites
Monographies et thèses	214	161
Articles de périodiques	22	18
Total	236	179

Le taux de satisfaction des demandes est de 75,8 %, soit quasiment le même taux que les années précédentes. Les 25% de demandes non satisfaites s'expliquent par les raisons suivantes : le document se trouve dans une bibliothèque parisienne accessible à nos publics, le document ne se trouve que dans un seul établissement (ex. les thèses) et n'est pas empruntable, les références sont complètement erronées, le lecteur n'est pas (ou plus) inscrit à la bibliothèque et ne souhaite pas s'inscrire, il s'agit d'une thèse dont la BU de Paris 8 possède un exemplaire microfiché .

Chaque demande doit faire l'objet d'un examen rigoureux avant même de pouvoir être envoyée.

Enfin, si les demandes des lecteurs sont traitées systématiquement dans les 24 h au plus tard, le délai d'obtention d'un document varie d'une demande à l'autre, le secteur demandeur dépendant totalement de l'établissement fournisseur.

Type de documents	Nombre de demandes manuelle (IFU – CTL-es – international)	Demandes satisfaites
Monographies et thèses	70	56
Articles de périodiques	15	15
Total	85	71

Les demandes adressées à la bibliothèque de l'Institut français d'urbanisme sont restées stables (soit 20 demandes). Ici aussi la collaboration plus étroite qui s'est mise en place depuis la rentrée laisse envisager une augmentation pour 2008.

Les transactions internationales (25 demandes) sont souvent les plus compliquées : il faut parfois identifier le document (références approximatives, voire erronées), le localiser et contacter des établissements susceptibles de le prêter. Plusieurs demandes sont parfois nécessaires pour un même document, et le suivi d'une demande, en plus d'être rigoureux, réclame parfois beaucoup de persévérance. Des difficultés peuvent survenir quant au moyen de paiement (certains établissements nord-américains demandant systématiquement le paiement par carte bancaire par ex., ce qui n'est pas possible pour notre service) ou bien au coût (parfois extrêmement élevé) et empêcher un prêt. Là encore, le secteur demandeur dépend des établissements fournisseurs. 16 demandes ont pu être honorées en 2007.

#### 4.3.2 Le PEB fournisseur

Type de documents	Nombre de demandes Supeb	Demandes satisfaites
Monographies et thèses	576	434
Articles de périodiques	148	107
Total	697	541

Type de documents	Nombre de demandes manuelle	Demandes satisfaites
Monographies et thèses	122	106
Articles de périodiques	27	22
Total	149	128

Les demandes Supeb :

Un premier constat : 89,1% des demandes sont traitées par le service en 48 h maximum. Ce qui correspond à la politique d'efficacité pratiquée depuis plusieurs années. Les demandes traitées au-delà de ce délai sont les demandes posant problème (erreur de références par ex.) ou nécessitant l'aide d'autres services (équipement par ex.).

Les demandes sont satisfaites dans la majorité des cas. Les raisons pour lesquelles une demande n'est pas satisfaite sont les suivantes : erreur d'orientation (la BU de Paris 8 ne possède pas le document. C'est le cas pour 58 demandes), le document est indisponible au moment de la demande (ou bien s'il s'agit d'une thèse, il n'y a pas d'exemplaire pour le pb. 39 cas pour 2007) ; le document peut être exclu du prêt (37 cas), déjà en prêt (3 cas), ou pas encore reçu (pour les périodiques : 2 cas)

La baisse des demandes constatée depuis quelques années - difficile à expliquer mais générale au niveau national si l'on se réfère aux statistiques de Supeb – s'est stabilisée.

### Les demandes manuelles :

Sur 146 demandes, la moitié provient d'établissements français : grandes écoles, grands établissements, ministères, sièges d'organisations internationales, bibliothèques municipales (11 demandes de BM) etc.

L'autre moitié est constituée de 50 demandes européennes (l'Italie, la Belgique et la Suisse sont les nations les plus représentées) et 15 demandes hors d'Europe (Canada, Etats-Unis, Japon)

7 demandes ont été faites par l'Institut français d'urbanisme, 3 par l'IUT de Montreuil. Une collaboration plus étroite avec l'IFU s'est mise en place depuis la rentrée 2007 et laisse présager une augmentation des échanges pour 2008.

Cette diversité des demandes montre bien l'internationalisation des échanges de documents et la place de ce service dans un réseau de grande ampleur.

Les types de documents fournis sont très divers quant au domaine disciplinaire; tous les secteurs sont représentés, avec une progression de demandes pour des secteurs très spécialisés, comme le Fonds CADIST RDA-Nouveaux Länder ; on peut remarquer une forte demande pour les thèses et maîtrises de Paris 8.

## **2.5. La préparation du contrat quadriennal 2009-2012**

Au cours du second semestre 2007, la BU a préparé les grands axes du prochain contrat quadriennal ; l'amélioration des services au public a fait l'objet de propositions, présentées ci-après :

### **Axe 1 : améliorer le service aux usagers**

#### Evaluation – statistiques.

Le SCD de Paris 8 s'est engagé depuis 2003 dans une démarche d'évaluation et de constitution de tableaux de bord de nature à faciliter le pilotage de la politique de l'établissement.

La transformation du rapport annuel précédemment limité à la production de quelques données, la constitution de tableaux de bord sur les services au public, l'enquête réalisée fin 2006 – début 2007 auprès des publics constituaient une première étape.

Il est nécessaire de poursuivre et approfondir cette démarche en l'affinant ; nous souhaitons disposer d'éléments en interrogeant les publics qui fréquentent peu la bibliothèque (enseignants entre autres) ; nous avons besoin d'éléments avant de nous engager dans une intensification de la politique documentaire sur certains supports (périodiques, électronique ...).

Un projet d'aménagement du poste d'accueil qui ne se limite pas à un simple contrôle des entrées – sortie actuellement constitue un objectif à moyen terme : la mise en place d'une jauge est une première étape qui permettra d'observer les flux et les heures de fortes et faibles fréquentation.



## Accueil de nouveaux publics et mise en place de nouveaux services.

Le SCD avait pris l'engagement lors de la construction de ses nouveaux locaux **d'accueillir les « publics de proximité »** suite à une aide financière du département de Seine Saint Denis. Certes, actuellement tout public majeur présentant une pièce d'identité peut accéder aux salles de lecture de notre bibliothèque ; le prêt est accessible moyennant le paiement de droits de bibliothèque (30 €).

Nous souhaitons aller plus loin en constituant un véritable **accueil des lycéens accompagnés de leurs enseignants** : ils constituent notre public de demain.

La bibliothèque accueille des **lecteurs en formation continue, en recherche de réorientation, en recherche d'emploi** ... Leur problématique est majoritairement semblable à celle des étudiants de Paris 8 et a conduit à réorganiser la salle de généralités devenue il y a quelques années salle de documentation. Une organisation spécifique avec des acquisitions répondant à leurs attentes et la constitution d'un accueil adapté constitue un projet fort de notre SCD.

Un partenariat plus étroit basé sur la **réciprocité des services proposés avec l'Université de Paris 13** préfigure ce qui pourra être proposé lors de la constitution du PRES avec l'arrivée de nouveaux publics aux attentes spécifiques.

Enfin, l'engagement professionnel de certains lecteurs et notre difficulté à étendre davantage les horaires d'ouverture (60 heures hebdomadaires actuellement) conduisent à envisager de développer les **services à distance** (réservation et interrogations sur les collections constituées). Il s'agit de poursuivre et d'amplifier ce qui existe déjà en prenant en compte ce que préconise l'Inspection générale des bibliothèques dans son dernier rapport.

### Formation aux usagers.

La **formation à la méthodologie** documentaire constitue un préalable indispensable à une utilisation efficace et raisonnée des collections mises à disposition des usagers. L'Université de Paris 8 a toujours été en avance sur des pratiques qui tendent aujourd'hui à se généraliser dans les bibliothèques universitaires.

Il nous faut rappeler que depuis plusieurs années, le SCD s'est engagé dans un partenariat avec le département de documentation afin d'apporter dans le cadre des cursus une formation à la méthodologie documentaire (cours et travaux pratiques) signant en 2004 une convention pour mieux définir le contenu de notre coopération.

Le SCD, pleinement associé à l'Université souhaite développer et amplifier les actions engagées. En attendant la mise en place d'un plan général qui reprendra dans un même module l'initiation à l'informatique, la remise à niveau en langue et l'accès à la documentation, le SCD poursuit sa politique de formation en amplifiant son offre par :

- **la prise en charge de davantage d'étudiants de niveau L** ce qui accompagnera les opérations engagées autour du plan d'aide à la réussite. Un partenariat amplifié avec le département de documentation et une participation au plan C2i (C3i) semblent pouvoir répondre à nos objectifs avec le renfort de moniteurs étudiants encadrés.
- **l'organisation de formations pour les seconds cycles** en partenariat avec les départements et UFR afin de proposer des enseignements en rapport avec les disciplines suivies.
- **la mise en place des dispositifs d'autoformation** (sur la base de ce qui a été réalisé par l'Université du Maine) ce qui permettra de toucher les étudiants peu présents sur le site ou complètement à distance (4 000 étudiants de l'IED ...)
- des propositions aux troisièmes cycles et enseignants - chercheurs **d'une assistance bibliographique spécifique** en salle de la recherche, en organisant des **présentations de l'offre du SCD en documentation électronique** par des journées sur des produits ou des thématiques spécifiques.

Par cette **offre diversifiée et adaptée**, nous devrions être en mesure de **toucher les différents publics** qui utilisent sur place ou à distance les services de la bibliothèque : cela passe par le **recrutement de moniteurs étudiants encadrés** pour assurer les multiples sessions programmées.

Pour mieux impliquer les personnels engagés dans les opérations de formation, la bibliothèque souhaite organiser un **stage de remise à niveau** réalisé par des intervenants extérieurs, ce qui permettra de mieux coordonner les interventions des collègues impliqués, bibliothécaires mais aussi enseignants et moniteurs.

#### Handicap :

La bibliothèque s'est préoccupée très tôt des publics « empêchés » tant pour l'accès aux locaux que pour l'accès aux collections. La constitution d'un groupe d'accueil à la bibliothèque avec une assistance en service public et un partenariat accru avec l'Université ont permis de mieux répondre aux attentes des publics concernés.

Au-delà de l'acquisition d'une « **plage braille** » pour les malvoyants et non voyants qui a fait l'objet de demandes de la part d'étudiants et de l'élaboration d'une **signalétique adaptée**, le SCD souhaite faire **l'acquisition de livres électroniques enregistrés** et travaille avec la cellule handicap de l'Université à **l'installation d'un ascenseur** qui facilitera l'accès à partir de l'entrée de l'Université aux salles de lecture.

### **3. RESSOURCES ELECTRONIQUES**

L'activité du service Sysinfo s'est inscrite dans les axes définis par le contrat quadriennal : élargissement de l'accès à l'information et rationalisation de cet accès, lesquels s'ajoutent à l'administration et à l'entretien courant du parc, des logiciels et des serveurs.

La responsabilité du SIGB Absys est confiée à une administratrice qui intègre Sysinfo. Un nouveau conservateur est arrivé au 1<sup>er</sup> juillet 2007.

Le prestataire de services est présent 3 jours par semaine (au lieu de 2 jusqu'alors) depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007. Deux contractuels se sont succédé au poste d'IGE informatique avant l'arrivée d'un titulaire au 1<sup>er</sup> décembre 2007.

#### **3.1 Ressources informatiques**

##### **3.1.1 Parc informatique**

Le parc comprend 11 serveurs, 221 postes (114 dans le parc professionnel et 107 dans le parc public).

Quatre imprimantes et serveurs d'impression ont été installés dans les salles de lecture.

L'utilisation des clés USB est possible sur huit postes de la salle de documentation.

Les postes publics ont été migrés sur le domaine Graal (seuls les postes de la salle de recherche sont encore sur Archimède).

Le logiciel AIE d'Archimed (navigation Internet), ne permettant pas d'obtenir de statistiques de consultation précises, a été supprimé.

Le site web a été migré sur un nouveau serveur.

En 2008 doivent avoir lieu des réflexions sur les profils de postes publics (élargir l'accès au traitement de texte ? l'utilisation des clés USB ? Installation de postes multimédia ? ...), les conditions matérielles nécessaires à la généralisation de l'accès à distance aux ressources électroniques, la sécurisation du réseau, les modes d'accès aux ressources informatiques (extension du parc, prises électriques, Wifi).

Certains aspects ne peuvent être considérés que dans le cadre de l'université (Wifi en particulier).

### **3.1.2 SIGB**

En juillet a eu lieu une opération de nettoyage de la base : suppression d'anciens lecteurs, ouvrages présents sur les cartes « documents sortants » masqués, suppression des notices quand elles ne se rapportaient qu'à des exemplaires masqués.

Une base de test a été installée fin novembre afin de préparer l'opération « codes barres » qui doit permettre l'intégration des bibliothèques associées.

Six membres du personnel ont suivi en décembre 2007 une formation au logiciel Business Object.

Dans le cadre du projet LDAP, certaines modifications ont été nécessaires dans le renseignement de différents champs, ceci afin d'adapter nos données aux contraintes de l'annuaire.

Concernant les autorités erronées chargées dans Absys, il semble n'y avoir que peu de possibilités du côté de GFI.

La version 7 d'Absys a pris beaucoup de retard ; Paris 8 souhaite toujours être site pilote, mais aucune date ne peut être avancée pour l'instant.

## **3.2 Ressources numériques**

### **3.2.1 Projet de bibliothèque numérique**

La réflexion sur la mise en place d'une véritable bibliothèque numérique se poursuit. La mission « bibliothèque numérique » a donné lieu à un rapport accueilli très favorablement.

A côté du projet de numérisation des thèses déjà mis en place et appelé à se développer, la bibliothèque numérique concernerait l'ensemble de la littérature grise produite à Paris 8. Il est nécessaire que la bibliothèque et l'université travaillent en étroite collaboration sur ce sujet.

Il convient de réfléchir aux moyens de diffusion de cette littérature : archives ouvertes ....  
Se pose également du point de vue matériel la question du stockage de ces documents.

### **3.2.2 Projet de Système d'information**

Sysinfo travaille à l'élaboration d'un véritable système d'information, dont un portail documentaire qui serait le point d'accès à la bibliothèque numérique. Un des éléments constitutifs de ce portail est le moteur de recherche fédérée Metalib d'Ex Libris.

Metalib et SFX qui permettent l'interrogation simultanée des catalogues de Paris 8 et Paris 13 ont été mis en production fin octobre 2007. En l'absence de réaction et d'avancées techniques de la part de la MSH, le fédérateur n'interroge que deux catalogues sur les trois initialement prévus.

D'autres développements sont à venir : version 4, module KB qui permettra l'interrogation simultanée des bases de données de la bibliothèque. La question d'un éventuel co-financement (Paris 8/Paris 13) de ces évolutions a été soulevée.

La bibliothèque a travaillé en collaboration avec l'université dans le cadre du projet LDAP. L'annuaire électronique de l'université devrait être opérationnel fin janvier 2008 et permettre ainsi d'avancer sur des projets tels que l'accès à distance, la Wifi, l'élaboration de profils personnalisés.

La bibliothèque fait également partie du groupe de travail ENT de la bibliothèque, le système d'information documentaire devant à terme être intégré à l'environnement numérique de travail de l'université. Ce groupe s'est réuni une première fois fin 2007.

## **4.LE DEPARTEMENT DES COLLECTIONS**

Créé en 2007, le Département Collections est chargé de la politique documentaire (tout support) et du circuit des documents (du catalogage à leur élimination, don ou pilon, des collections). Il est le résultat de la fusion des départements Politique documentaire et Gestion des collections.

L'objectif en 2007 fut d'implanter solidement cette nouvelle organisation et de l'intégrer dans le fonctionnement général et le nouvel organigramme de l'établissement.

### **4.1 La Politique documentaire**

L'activité du service de la Politique documentaire a été marquée en 2007 par la fusion des anciens départements, Politique documentaire et département Gestion des collections.

Cette fusion n'a pas modifié les missions de la Politique documentaire, devenu un service – fondamental – du département Collections.

Le service de la politique documentaire a pour mission la coordination des acquisitions (monographies, documentation électronique, périodiques....)

en assure le suivi budgétaire pour les pôles et les bibliothèques associées et plusieurs services transdisciplinaires.

- Par pôle, il est entendu le regroupement de plusieurs secteurs thématiques, quelle que soit la localisation de la documentation (en salle, en magasin, en ligne) ; par secteur, il est entendu l'ensemble de la documentation dans une discipline universitaire ou plus exactement dans un secteur thématique (représenté par une lettre, de A à Z, et regroupant une ou plusieurs tranches de la C.D.U. adaptée), auxquels secteurs s'ajoutent un certain nombre de fonds particuliers.

Pour les bibliothèques associées, sont concernés les centres de documentation de la cartothèque du département de géographie, de l'Institut français d'urbanisme, des I.U.T. de Montreuil et de Tremblay.

Plusieurs services transdisciplinaires sont présentés en tant que tels : celui des périodiques, celui de la documentation audiovisuelle, celui des travaux universitaires, celui de la documentation électronique onéreuse.

La Politique documentaire est sous la responsabilité d'un conservateur.

Sa nouvelle responsable, a assuré la coordination des acquisitions documentaires, en dialoguant sans discontinuer avec tous les acteurs : acquéreurs, service des Périodiques, coordonateur de la documentation électronique, service administratif dans son ensemble.

Elle a également relancé la politique des dons (entrants et sortants) de l'établissement, à la fois du point de vue réglementaire, de la communication et de l'organisation matérielle (avec le SDL et la magasinière responsable).

La question des dons entrants, proposés à l'Université, par le biais du SCD, pose problème. En effet, il semblerait que les sollicitations portent de plus en plus sur des documents relevant d'ensemble documentaire, conséquent : bibliothèques de personnalités scientifiques ou bibliothèque d'institution scientifique. Il semble nécessaire d'inclure une politique patrimoniale dans la politique documentaire du SCD.

La politique d'achat de la documentation électronique continue à poser question, même si le fonctionnement technique et administratif s'est amélioré. D'une part, les statistiques d'utilisation ne permettent toujours pas d'orienter clairement les choix documentaires. D'autre part, la communication sur l'existence de cette documentation semble insuffisante. Prenant acte de l'avis du Groupe de veille sur la documentation électronique, les abonnements 2007 ont été reconduits en 2008.

La campagne de désherbage du magasin des monographies n'est malheureusement toujours pas achevée, alors que la 2<sup>e</sup> campagne, celle des périodiques commence. Les acquéreurs expliquent ce retard par un surcroît de travail.

**En 2007, le montant des dépenses documentaires du SCD s'est élevé à 892 022€ (849 701€ en 2006). Ce budget a permis de procéder à l'achat de 21207 volumes, de 1430 abonnements et de 34 bases de données électroniques. Ce coût global correspond à un ratio moyen de 41,6 € par étudiant.**

#### **4.2. Organisation générale des collections**

L'acquisition des documents est assurée par une vingtaine de bibliothécaires et coordonnée par le responsable du département de la politique documentaire qui en détermine les grandes orientations (contrat quadriennal, évaluation des besoins) et assure un contrôle-qualité.

Depuis 2001, révisée en 2005, une charte documentaire sert de cadre au travail des acquéreurs.

Les bibliothécaires-acquéreurs veillent au choix des monographies dans leurs disciplines, en s'efforçant de suivre les évolutions de celles-ci à l'université. Ils participent à la sélection des périodiques, des documents audiovisuels et des documents électroniques, confiée à des bibliothécaires spécialisés pour des questions d'ordre pratique. Sont définis cinq axes de développement des collections :

- les monographies (au sens large du terme : livres, partitions, cartes,... et quel que soit le support) ;
- les travaux universitaires (mémoires, thèses, littérature .grise...)
- les documents sonores, audiovisuels et multimédias ;
- les périodiques (imprimés et électroniques) ;
- la documentation électronique

Les monographies en libre accès à la bibliothèque centrale du S.C.D. sont réparties selon une classification : la CDU (classification Décimale Universelle) et conservées dans huit salles identifiées par des couleurs :

Salle Bleue : philosophie, religion, sciences exactes et appliquées (essentiellement les mathématiques), informatique.

Salle Brune : littérature générale et comparée, langue et littérature francophone, grec et latin.

Salle de documentation : ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies, répertoires, bibliographies), guides pratiques et orientation.

Salle Orange : langues et littératures étrangères (anglais, allemand, asiatiques, espagnol, italien, « langues minorisées » portugais, sémitiques, slaves)

Salle Rose : arts plastiques (architecture, sculpture, dessin, peinture), cinéma, photographie, musique, théâtre.

Salle Rouge : information-documentation-médias, psychologie-psychanalyse, sociologie – ethnologie, linguistique générale, sciences de l'éducation.

Salle Verte : droit (presque toutes les branches), administration publique (centrale et locale) santé publique et politique sociale.

Salle Violette : sciences politiques, économie, gestion, statistiques, urbanisme, histoire, géographie.

**Tableau 1** : Répartition budgétaire 2007 par pôles et secteurs d'acquisition pour les monographies pour la bibliothèque centrale (Hors bibliothèques associés)

Pôles	Lettres	disciplines	Budget
Pôle Bleu	B	Philosophie	16 200,00 €
	D	Religion	6 000,00 €
	L	Maths et sciences	11 400,00 €
	N	Informatique et techniques	19 800,00 €
Pôle Brun	VF	Langue et Littérature française	20 200,00 €
	VG	Grec - Latin	2 200,00 €
	VL	Litt. générale et comparée	6 650,00 €
Pôle document	U	Généralités	12 000,00 €
Pôle Orange	VA	anglais	9 900,00 €
	VC	asiatiques	2 150,00 €
	VD	allemand	2 140,00 €
	VE	espagnol	6 620,00 €
	VI	italien	2 300,00 €
	VM	minorisées	1 100,00 €
	VP	portugais	1 700,00 €
	VR	slaves	1 600,00 €
	VS	sémitiques	6 540,00 €
Pôle Rose	SA	arts plastiques	23 250,00 €
	SC	cinéma	14 000,00 €
	SM	musique	12 100,00 €
	SP	photographie	9 100,00 €
	ST	Théâtre-arts du spectacle	6 400,00 €
Pôle Rouge	A	InfoDocMédias	15 300,00 €
	C	Psychologie, Médecine	32 600,00 €
	E	Sociologie et ethnologie	26 400,00 €
	K	Education	14 300,00 €
	W	Linguistique générale et comparée	20 000,00 €
Pôle Vert	H	Droit, administration, santé publique	40 800,00 €
Pôle Violet	F	Sciences politiques	10 800,00 €
	G	économie gestion, statistiques et démographie	19 900,00 €
	T	Urbanisme	2 000,00 €
	X	Géographie	7 000,00 €
	Y	Histoire, archéologie	18 000,00 €
<b>Total monographies Bib centrale</b>			<b>424600,00€</b>

**Tableau 2 : Nombre d'exemplaires et de titres monographiques français et étrangers acquis pour la bibliothèque centrale en 2007**

<b>Pôles</b>	Lettres	disciplines	Nombre d'exemplaires	Nombre de titres
<b>Pôle Bleu</b>	B	Philosophie	930	737
	D	Religion	290	277
	L	Maths et sciences	270	161
	N	Informatique et techniques	336	166
<b>Pôle Brun</b>	VF	Langue et Littérature française	1162	1040
	VG	Grec - Latin	67	62
	VL	Litt. générale et comparée	226	189
<b>Pôle documentaire</b>				
	U	Généralités	423	305
<b>Pôle Orange</b>	VA	anglais	728	650
	VC	asiatiques	201	168
	VD	allemand	229	220
	VE	espagnol	274	264
	VI	italien	228	221
	VM	minorisées	76	75
	VP	portugais	120	84
	VR	slaves	163	140
	VS	sémitiques	459	329
<b>Pôle Rose</b>	SA	arts plastiques	784	666
	SC	cinéma	438	311
	SM	musique	479	368
	SP	photographie	283	264
	ST	Théâtre-arts du spectacle	233	216
<b>Pôle Rouge</b>	A	InfoDocMédias	501	427
	C	Psychologie, Médecine	1084	646
	E	Sociologie et ethnologie	1492	1314
	K	Education	784	629
	W	Linguistique générale et comparée	526	452
<b>Pôle Vert</b>	H			
		Droit, administration, santé publique	1489	663
<b>Pôle Violet</b>	F	Sciences politiques	597	424
	G	économie gestion, statistiques et démographie	944	566
	T	Urbanisme	94	89
	X	Géographie	267	239
	Y	Histoire, archéologie	1833	1606
	<b>Total monographies Bib centrale</b>		<b>18010</b>	<b>13968</b>

### Tableau 3 : Accroissement des collections 2007

Dans les accroissements de l'année, sont comptabilisés les acquisitions onéreuses, les dons ( livres français : 2027 titres soit 2223 exemplaires ; livres étrangers : 1149 titres soit 1392 exemplaires) et sont décomptées les éliminations des collections

Nombre/ Document	Livres		
	français	étrangers	Total
<b>Volumes</b>	<b>16142</b>	<b>4237</b>	<b>20379</b>
<b>dont sur crédits CNL</b>	<b>1267</b>		
<b>Titres</b>	<b>12257</b>	<b>3748</b>	<b>16005</b>
<b>Dont titres CNL</b>	<b>1176</b>		

Par titre 23,41% de livres étrangers.

Documents sonores	318
Documents audiovisuels	469

#### 4. 2.1 Le service des Périodiques

Le Service des périodiques est animé par une équipe dynamique de sept personnes, cinq magasiniers, une bibliothécaire adjointe spécialisée et une bibliothécaire.

L'arrivée d'une bibliothécaire, affectée à temps plein comme responsable du service des périodiques a nettement dynamisé le service, par le lancement de chantiers réclamés depuis longtemps (désherbage, amélioration de la présentation des collections en libre-accès).

En 2007, le nombre d'abonnements a continué d'augmenter. Cette augmentation est due en grande partie aux nouvelles demandes des acquéreurs mais également au transfert de gestion de certaines publications en série telles que plusieurs annuels auparavant acquis et traités comme des monographies.

2007	1430 titres vivants
2006	1356 titres vivants
2005	1230 titres vivants
2004	1190 titres vivants

En 2007, 74 titres vivants ont été remontés en salle des périodiques et ont investi les nouvelles étagères. La salle des périodiques compte donc sur ses étagères 473 titres sur 10, 20 voire 30 ans.

D'autre part, les fascicules de l'année en cours sont disponibles sur présentoir pour 805 titres de périodiques. Dès janvier 2008, on envisage d'investir près d'une centaine de nouveaux présentoirs, avec des titres vivants auparavant directement rangés en magasin.

Par ailleurs, le Service des périodiques a entamé en 2007 une opération de désherbage des périodiques morts situés en magasin qui se poursuivra en 2008-2009 ; à ce jour deux secteurs ont été désherbés : la géographie et la psychologie, soit 49 titres qui ont été proposés en don par le biais de plusieurs listes de diffusion.

L'ensemble des abonnements en cours a été revu fin 2007 et a donné lieu à la suppression de 72 titres. Ceci a notamment permis la souscription de 52 nouveaux abonnements. La bibliothèque comptera donc en 2008 une vingtaine d'abonnements en moins.



Le Service des périodiques récupèrera par ailleurs la gestion de 49 annuels auparavant traités comme des monographies. Il gèrera donc dès janvier 2008 1470 titres vivants.

La politique documentaire des périodiques papiers : En 2007, le SCD souscrivait 1430 abonnements, 22 titres sont destinés au fond professionnel, 5 titres vont à l'IFU. 1403 titres vivants sont donc mis à disposition du public. Ces abonnements ont représenté un budget de près de 260 000 euros pour un budget initialement alloué de 240 000 euros.

DISCIPLINES	Nb TITRES	% sur total titres	Coût	% sur coût total
Droit et administration	183	12,8%	59057	22,6%
Psychologie	102	7,1%	36471	14,0%
Histoire	81	5,6%	7141	2,7%
Linguistique	80	5,6%	16824	6,4%
Eco/Gestion	73	5,1%	10042	3,8%
Sociologie	71	4,9%	15298	5,9%
Sciences politiques	64	4,5%	6451	2,5%
Géographie	56	3,9%	4943	1,9%
Sciences de l'éducation	55	3,8%	8636	3,3%
Statistiques	54	3,8%	4008	1,5%
Arts plastiques	49	3,4%	4031	1,5%
Arts du spectacle	44	3,1%	2492	1,0%
Presse	40	2,8%	10062	3,9%
Litt G et comparée	39	2,7%	2169	0,8%
Cinéma	36	2,5%	1985	0,8%
Informatique	30	2,1%	25865	9,9%
Musique	30	2,1%	2977	1,1%
Aglo-américain	27	1,9%	2773	1,1%
Revue interdisciplinaire	26	1,8%	2477	0,9%
Info Doc Medias	26	1,8%	5496	2,1%
Philosophie	25	1,7%	1634	0,6%
Langue française	25	1,7%	1781	0,7%
Littérature française	24	1,7%	2182	0,8%
Fonds professionnel	22	1,5%	1666	0,6%
Allemand	21	1,5%	1058	0,4%
Ethno Anthro	21	1,5%	2961	1,1%
Espagnol	16	1,1%	882	0,3%
Photo	16	1,1%	1048	0,4%
IFG	15	1,0%	3221	1,2%
Généralités	13	0,9%	2609	1,0%
Etudes sémitiques	11	0,8%	921	0,4%
Urbanisme	11	0,8%	1172	0,4%
Religion	9	0,6%	1702	0,7%
Portugais	9	0,6%	428	0,2%
Sciences et techniques	8	0,6%	3388	1,3%
Italien	7	0,5%	546	0,2%
Slave	7	0,5%	706	0,3%
IFU	5	0,3%	2856	1,1%
Mathématiques	3	0,2%	913	0,3%
RDA	1	0,1%	0	0,0%
<b>Total :</b>	<b>1435</b>	<b>100,0%</b>	<b>260872</b>	<b>100,0%</b>

Il y a une sous représentation de certaines disciplines en salle des périodiques.

Six disciplines apparaissent comme devant être mieux représentées au sein de la salle des périodiques :

- Les études sémitiques : le pourcentage de titres en libre accès est inférieur au pourcentage de titres vivants. Les taux de communication magasin et de consultation sur place, relativement à la représentation de la discipline au sein du fond des périodiques, semblent intéressants.

- L'information, documentation et médias a un très fort taux de communication magasin. Plusieurs titres vivants sont directement mis en magasin alors qu'ils font l'objet d'un grand nombre de communication.

- La psychologie est déjà bien représentée au sein de la salle des périodiques, néanmoins le fort taux de communication depuis les magasins montre que certains titres vivants pourraient être mis en libre accès. Ils le seront dès janvier 2008.

- La linguistique est sous-représentée dans la salle des périodiques et le taux de communication depuis les magasins est très élevé.

- Le droit et l'administration sont déjà bien représentés en salle des périodiques, leur taux d'utilisation (communication magasin et consultation sur place) peut justifier une augmentation du nombre de titres en salle des revues. Les périodiques de droit, jusqu'ici accessibles en salle de droit (71 titres en salle verte), ont investi la salle des périodiques courant 2007.

- L'économie, gestion enregistre un fort taux de consultation sur place et un taux de communication magasin intéressant relativement à la représentation de la discipline au sein du fond des périodiques

Il semble toutefois nécessaire, indépendamment des statistiques de consultation, de ménager un espace au sein de la salle des revues pour les disciplines non véritablement représentées. On peut ainsi souligner le faible nombre de titres en langues et notamment en allemand, italien, portugais et domaine slave.

#### **4.2.2 Le Service des thèses**

Le Service des thèses a pris un nouvel essor avec la mise en place de la diffusion électronique des thèses. Cette nouvelle pratique a pu se développer grâce au soutien du Conseil Scientifique, à la collaboration des Ecoles Doctorales et à celle du Service des Diplômes de 3<sup>e</sup> Cycle (application de l'arrêté du 29 mars 2005).

Le service assure désormais les tâches qui, jusqu'à présent, incombaient à Sysinfo. La version électronique de la thèse est envoyée au service des thèses : elle est ensuite convertie en PDF, puis mise en ligne sur le site Web par le Webmestre du Service Communication - Animation. Elle est enfin déposée sur le serveur HAL (Hyper Article en ligne). Un double du « Contrat de diffusion électronique d'un travail universitaire » est envoyé au doctorant. La notice bibliographique est établie dans le catalogue de Paris 8, et le signalement effectué dans le Sudoc. Paris 8 participe toujours au test du logiciel Star (ABES).

L'aide aux doctorants reste une des priorités du service. De nombreuses demandes de renseignements ont été faites en 2007. Les permanences « Rameau » destinées à l'établissement des mots-clés de la thèse, sont l'occasion d'assurer et de renforcer cette aide.

Dans le cadre de la réforme LMD, les mémoires de Master 2 ayant obtenu la mention « Très Bien » ont été traités et conservés à la bibliothèque. La notice bibliographique est établie, tout comme pour les thèses, dans le catalogue de Paris 8, et également signalée dans le Sudoc. Les derniers mémoires de Maîtrise reçus ont été catalogués dans le SIGB. 50 Mémoires de Master 2 ayant obtenu la mention « Très Bien », et 37 Mémoires de Maîtrise (mention « Très Bien ») ont été catalogués.

En 2007, la bibliothèque a reçu, catalogué et intégré dans ses collections 151 thèses de doctorat. 12 Thèses d'habilitation à diriger des recherches, soutenues dans les années antérieures, sont venues accroître ses fonds.

Ces chiffres correspondent aux documents déposés et traités dans le service durant l'année universitaire. 28 thèses ont été mises en ligne. 41 thèses sont consultables en ligne sur le site de la bibliothèque.

- Le nombre de thèses soutenues à l'Université en 2007 s'élève à 181.
- Le fonds des thèses soutenues à Paris 8 s'élève à 5996 titres (8983 volumes).

- L'ANRT de Lille nous a fait parvenir 2956 microfiches des thèses soutenues dans les autres universités. Elles sont consultables dans la Salle des périodiques.

La rétroconversion des thèses d'Université sera achevée en 2008.

Une rigoureuse organisation du service est indispensable pour mener à bien les tâches qui lui sont confiées.

La mise en place du dépôt d'une version électronique des thèses remet en cause la politique actuelle de prêt et de conservation des thèses à l'université. Cette politique sera réétudiée en 2008.

#### **4.2.3 Service Catalogues**

En 2007, dans le nouvel organigramme, a été institué un service Catalogues, qui inclut les activités du SDL, la coordination du catalogage courant et les chantiers de catalogage (par exemple la rétroconversion).

L'équipe des catalogueurs est composée de 21 agents, dont 1 à l'IFU (19 BAS et 2 assistants. Un poste de catalogueur vacataire a été ajouté pour traiter le fonds Jean-Dresch.

Dans cette équipe 4 sont des non titulaires, dont 2 ont réussi le concours externe de BAS et ont choisi comme affectation l'Université Paris-8. Les catalogueurs traitent tous les supports, papier et numériques.

Le service, placé sous la responsabilité technique d'une BAS, continue un travail de qualité :

- créations de notice, en français et en langues étrangères.
- opérations de corrections et de dé doublonnages dans le SUDOC.

Sous la responsabilité de la correspondante formation SUDOC et de la correspondante RAMEAU, la formation et l'autoformation des agents sont assurées, en local ou sur d'autres sites.

Le service a assuré comme les années précédentes le traitement des documents acquis par l'établissement :

- Monographies
- Périodiques
- Documents audiovisuels
- Thèses, papier et électroniques.

#### **Activité annuelle dans le SUDOC :**

	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Notices Bib. créées	3079	1780	3901	<b>3892</b>
Notices Bib. modifiées	31891	16223	19669	<b>33251</b>
Titres localisés (niveau ILN)*	4126	7185	9968	<b>10763</b>

\*nouvelles notices localisées

## Nombre total de notices localisées dans le SUDOC à la date du 31/12/2007 :

Bibliothèque	Nombre de notices bibliographiques
Bibliothèque universitaire	257 162
Institut Français d'urbanisme	5 575
Cartothèque	90

La reprise de l'activité du service se confirme. Cela s'explique par les chantiers de traitement des fonds dits spéciaux et par le fait que peu de postes de catalogueurs sont restés vacants. Les chantiers en cours sont pris en charge suivant les cas par des titulaires et des non-titulaires

- Fonds Jean-Dresch : en cours (1010 monographies traitées à ce jour)

Depuis le début, soit janvier 2006, ce fonds est traité par un contractuel (BAS) puis par un vacataire. Trois personnes ne sont succédées (janvier-juillet 2006, septembre-décembre 2006, mars 2006 – février 2007).

Ce chantier avance lentement (452 volumes traités en 2006, 558 en 2007) raison de la complexité du fonds (ouvrages pointus, catalogue de documents annexes).

- Fonds Ernest-Labrousse : en cours (844 monographies traitées à ce jour)

Le fonds est traité par une BAS, déjà en charge d'autres collections. Dans ces circonstances, le travail réalisé est remarquable, du point de vue qualitatif et quantitatif : 301 volumes catalogués en 2006, 543 en 2007.

- Fonds Maghreb-Europe : 535 monographies

Nous pensions avoir traité intégralement le fonds en 2006. En 2007, nous nous sommes aperçus qu'il y avait eu un quiproquo avec les anciens responsables du laboratoire. Le reste de la bibliothèque, des dossiers de presse et des archives, sont déposés ailleurs. En accord avec l'Université, il a été décidé d'attribuer le dépôt des imprimés au SCD. Le rapatriement doit être organisé en 2008 et pris en charge par une BAS.

- Fonds dit de « rétroconversion »

La fragilité des équipes en charge de ces dossiers a fait prendre un retard certain : 3 BAS contractuelles se sont succédées en 2006. En 2007, 2 BAS ont travaillé sur ces collections de janvier à juillet 2007. En septembre 2007, une contractuelle (BAS) a été embauchée pour continuer ce travail.

En 2007, 2 284 documents ont été traités contre 1 814 en 2006. Il reste donc 8 225 volumes à traiter.

- Fonds Cerasa (480 volumes traités)

Ce fonds provenant du Laboratoire Cerasa – Manacorda, spécialisé sur l'Afrique, a été traité intégralement en 2007 et en janvier 2008. 480 volumes ont été catalogués, par une BAS en plus de ses secteurs de catalogages courants.

Le travail de catalogage de ces multiples collections avance lentement. Toutefois, je souhaite souligner le fait qu'un travail important a été accompli par deux agents en plus de leur charge de travail de catalogage courant. De plus, le travail accompli est supérieur à celui de 2006 en raison d'une stabilisation du personnel de catalogage et dans certains cas du renforcement des équipes.

L'extension du SIGB sur d'autres sites et institutions (IFU, cartothèque, IUT de Montreuil) n'a pas encore eu lieu. Il n'y a plus d'obstacles techniques : les anciens codes-barres à 6 chiffres ont été remplacés par des codes barres à 10 chiffres, ce qui permet aux différentes bibliothèques du SCD de travailler sur un même SIGB. 2 vacataires ont remplacé environ 20 000 codes-barres. Nous attendons toujours l'accord technique de GFI pour étendre AB6 aux autres bibliothèques.

Cette extension devra être accompagnée d'opérations complémentaires :

- IFU : catalogage du fonds dit ancien et exemplarisation en masse.
- IUT de Montreuil : exemplarisation en masse.
- Cartothèque : rétroconversion des cartes et exemplarisation en masse.

#### Notices d'autorité :

	2006	2007	2006	2007	2006	2007
<b>Créées</b>	2103	2744	106	109	2209	<b>2853</b>
<b>Modifiées</b>	1564	2074	17	20	1581	<b>2094</b>
<b>supprimées</b>	0	60	0	06	0	<b>66</b>

Le transfert régulier des notices d'autorités du SUDOC vers le SIGB a été mis en place en 2007. Malheureusement, ce transfert a provoqué des anomalies dans les renvois. Certaines notices sont rattachées à de mauvaises notices d'autorités. Ces erreurs ont été corrigées pour les transferts en cours et à venir, mais il faut reprendre une à une toutes les notices erronées.

#### 4.2.4 Le Service des données locales

Dans le nouvel organigramme le SDL est coiffé par le service Catalogues. Depuis le 1er septembre 2007, le SDL est placé sous la responsabilité d'une assistante de bibliothèque, assistée d'une magasinière, ce qui facilitera grandement les missions du service.

En raison de problème d'effectifs, l'essentiel de l'activité du SDL s'est concentré sur le récolement. L'Assistante de Bibliothèque a été formée au catalogage (WiniBW, AB6) et à l'identification et traitement des anomalies.

Suite à des demandes du personnel et après avoir étudié les conséquences sur le service public, la date du récolement des livres en libre accès a été rétablie en juillet, du 9 au 13 juillet 2007. Le récolement a concerné 235 500 volumes environ soit 30 000 volumes de plus qu'en 2006.

59 agents ont été mobilisés. Nous sommes revenus également au principe d'une équipe « récolement », de 4 personnes, qui a effectué les premières corrections (livres présents en rayons mais absents sur les listes, traitement des manquants), ce qui allège le travail du SDL tout en assurant la propreté minimale et rapide du SIGB pour le public.

Les statistiques montrent que l'année 2007 redevient une année « normale ».

Nombres de manquants :

	Manquants
2005	473
2006	1217
2007	863

Le ratio est faible (les manquants représentent 0.39 % des collections en libre accès) mais il nous semble que cette opération reste un moyen d'assurer la « propreté » du catalogue.

#### 4.2.5 L'Équipement

La place de la reliure dans l'organigramme n'a pas changé, ni son organisation.

En 2007, 20 agents ont traités 21 060 volumes de monographies, contre 18000 en 2006.

En 2007, le budget consacré à l'équipement des documents imprimés (monographies, thèses et périodiques) à l'extérieur de la B.U. (plastification et reliure) a légèrement augmenté, soit 85 000 € utilisé ainsi :

	Budget	Exemplaires / fasc. / volumes
Plastification	31 101	11 310
Reliure livres	8 857	443
Reliure Périodiques	39 518	988
Reliure thèses	4 008	97

Par rapport à 2006, il n'y a pas de grand changement dans l'emploi de ce budget.

En revanche, en raison des délais de traitement (en 2006, la durée de traitement moyen était de 6 mois), nous avons tenté de réorganiser le circuit, en particulier celui du traitement externe. Le rythme d'envoi de livres à plastifier chez le prestataire a été raccourci (tous les 15 jours au lieu d'un mois) et les trains réduits (500 volumes au lieu de 1000).

D'après les données établies à partir du dernier trimestre de 2007, il semble que la situation se soit globalement améliorée. Une étude complémentaire serait à mener sur le circuit du document, qui doit approfondir la question de l'évolution du travail des magasiniers au SCD Paris 8, avant et après le déménagement dans le nouveau bâtiment. De plus, il convient de se pencher sur la politique de conservation présente et à venir du SCD, en raison de l'accroissement des dons dans un contexte de réduction budgétaire.

#### **4.2.6 La Gestion des magasins et conservation**

La gestion des magasins n'a pas changé dans son organisation en 2006. Deux nouveaux agents sont chargés de la gestion des magasins 1 et 3.

L'année 2006 fut indéniablement celle d'une réflexion approfondie sur les magasins.

Bien que le bâtiment soit récent, les magasins deviennent insuffisants pour faire face à l'accroissement des collections. Qu'il s'agisse de monographies ou de périodiques, le réflexe premier est de demander aux responsables de secteur, par le biais du service de la Politique documentaire, de désherber leur fonds. D'autre part, un effort d'équipement a été mené pour les magasins des périodiques, qui ont bénéficié de l'achat et de l'installation de nouvelles étagères.

La situation des magasins des monographies est plus délicate. Le fait que le magasin 3 soit constitué d'étagères inadaptées a conduit le département à soumettre un projet de rééquipement, d'un montant de 230 000 € environ, qui permettrait d'équiper les magasins 2 et 3 d'étagères mobiles. La faisabilité du projet dépend de la capacité du sol à supporter cette charge.

Dans l'attente d'un équipement correct, les magasins 1, 2 et 3 ont fait l'objet de d'opérations diverses :

- magasin 1 : entretien et remise à niveau des étagères mobiles, ce qui a nécessité le déménagement d'une partie des collections
- magasin 2 : en raison de l'accroissement des collections, une partie des monographies est rangée désormais dans le magasin 2. Il a été envisagé d'envoyer une partie des thèses en dépôt au CTLES, mais cette idée a été abandonnée en raison de l'importance scientifique du fonds.
- Magasin 3 : le nouveau magasinier responsable a réorganisé et nettoyé cet espace. De plus avec le responsable du service Politique documentaire, la politique de don et mise au pilon de collections a été relancée.

Les problèmes de fuites d'eau, pris en charge par l'Université, restent récurrents.

L'apparition de champignons dans le magasin 1 vers Pâques 2006 a eu deux effets. D'une part, après de multiples péripéties, nous avons envoyé 1 400 volumes à traiter au Centre technique de Bussy-Saint-Georges de la BnF. Ils doivent être retournés après traitement à l'oxyde d'éthylène vers février 2008.

D'autre part, cela conduit l'établissement à réétudier la situation des magasins et des conditions de conservation. Ainsi que l'avait relevé T. Basset (BnF), un dépoussiérage – et également un dépoussiérage régulier – s'impose. En effet, il n'y a pas eu de dépoussiérage des collections depuis 1998. L'évaluation d'un dépoussiérage fait par un prestataire extérieur représenterait un coût entre 52 000 et 68 000 € pour les magasins 1, 2 et 3.

La mise en place de procédure d'urgence annoncée pour 2007 n'a pas été faite, faute de temps. Elle est donc repoussée à 2008.

#### **4.2.7 Perspectives du Département en 2008**

La mise en place du nouveau département Collections semble avoir été satisfaisante. Le dialogue avec les acquéreurs semble se rétablir et l'implication des responsables de pôle dans la gestion des collections commence à faire sentir ses effets. Le dialogue au sein du département et avec les autres services et département sera poursuivi.

Les chantiers déjà lancés en 2006 avancent, mais lentement.

- Politique documentaire : réflexion accrue sur la multiplicité des supports, sur la documentation électronique et en particulier et sur la mise en place d'un PDC.
- Signalement systématique des collections, quelque soit le support, avec une exigence de qualité.
- Gestion des collections en magasin : désherbage, rééquipement des magasins, normes de conservation, projet de conservation partagée.
- Circuit du document : allier qualité du traitement et réponse rapide aux besoins de formation et de recherche du public universitaire.

## **5 .BIBLIOTHEQUES ASSOCIEES ET CADIST**

### **5. 1 Cartothèque**

#### **Cadre des acquisitions :**

L'usage des crédits octroyés par la bibliothèque universitaire à la cartothèque se fait dans le cadre de la charte documentaire. Celle-ci impose des contraintes précises.

Ainsi les documents achetés ne peuvent pas être à usage pédagogique. De plus, la cartothèque ne peut acheter plus de deux exemplaires d'un document, l'utilisation en salles de cours ou l'emprunt par les étudiants d'un titre de cartes en grand nombre ne correspondant pas aux missions définies par la charte documentaire.

Enfin, la cartothèque ne peut acquérir ni périodiques ni livres, à l'exception des atlas et parfois de quelques usuels, car ces documents sont l'apanage de la bibliothèque centrale.

Par conséquent, pour remplir sa mission pédagogique au sein du département de géographie, la cartothèque dépense une partie du budget du département de géographie tandis que, pour ses achats de documents à usage non pédagogique, en 2 exemplaires au plus, elle utilise les crédits dévolus par la bibliothèque universitaire.

#### **Acquisitions 2007 :**

En 2007, les crédits de la bibliothèque universitaire (3000 euros) ont permis d'acquérir 100 DVD et cédéroms de cartes numérisées et de photos aériennes au 1:25 000 ainsi que 2 cartes murales. Les objectifs de la politique d'achat ont été de poursuivre l'achat de ces supports numériques afin de couvrir toute la France. Ces documents sont en effet de plus en plus demandés par les enseignants et les étudiants. Les achats de cartes en grand nombre, au 1:50 000 et 1:25 000 essentiellement, sont effectués sur le budget du département de géographie.

Pour connaître les besoins des enseignants, la cartothèque a établi des échanges réguliers et très fréquents avec eux, notamment par courriel. Elle leur envoie les parutions éditoriales, les informe sur les nouveaux supports (cartes en relief, DVD photos etc.). Ces contacts privilégiés bénéficient à la bibliothèque qui reçoit ainsi de nombreuses suggestions d'achat de livres et de périodiques (transmission de 97 demandes précises et vérifiées en 2007) .

#### **Réception de l'offre par le public :**

\* **Statistiques sur les lecteurs :** <http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/> rubrique Cartothèque puis Statistiques détaillées.

Depuis 2003, la cartothèque comptabilise la consultation sur place car 70% de ses fonds ne peuvent être empruntés. En 2007, un module de saisie a été développé : les chiffres de la consultation sont disponibles sur le site dès leur saisie.

\* **Le catalogue :** <http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/> : rubrique Cartothèque.

Le catalogue élaboré par la cartothèque avec les outils PHP/MySQL (outils gratuits) permet d'afficher les références bibliographiques en temps réel. Installé depuis 2006, il est très consulté.

Le dernier module de recherche développé en 2007 est une planisphère qui donne accès, à partir de la carte du monde, aux titres que possède la cartothèque par pays. Un module de consultation des cédéroms et DVD a aussi été développé pour permettre une recherche à partir de la carte de France.

#### **Les autres services au public :**



- Les signets : <http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/> rubrique Cartothèque puis Signets de géographie

La base de données de signets a été enrichie au cours de l'année 2007.

- Réseau des cartothèques universitaires :

A la suite des contacts pris par la cartothèque avec les responsables de cartothèques universitaires de France, un site professionnel est en cours d'étude, en collaboration avec la bibliothèque-cartothèque de la Sorbonne. Une ébauche de site a été réalisée par la cartothèque de Paris 8 sous Spip (logiciel libre destiné à la conception de site Web, de type système de gestion de contenu )

Gestion des collections : <http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/> rubrique Cartothèque puis Acquisitions, dons

Outre les achats (plus 61 titres de cartes pour 346 exemplaires, 11 usuels et 9 DVD en 2007 sur le budget du département de géographie), la cartothèque s'enrichit chaque année par les dons (1387 titres de documents en 2007), les articles des enseignants, les mémoires de master etc. qui sont catalogués dans la base de données de la cartothèque.

Du point de vue du désherbage, la cartothèque ne jette que les cartes très usées devenues illisibles et tout le reste est conservé. Il est à noter que, malheureusement, l'IGN ne réédite pas les cartes anciennes, pourtant très pratiques pour effectuer des études diachroniques.

En 2007 s'est poursuivi le récolement de toutes les cartes du monde afin d'effectuer leur localisation sur la base de données. Celui-ci devrait être achevé en 2008. Le récolement des cartes topographiques IGN a été effectué.

## **Conclusion**

La cartothèque est une bibliothèque associée du SCD mais l'éloignement physique des locaux n'entraîne heureusement pas une absence de coopération avec la BU. Les contacts avec les différents services sont nombreux et très enrichissants. La cartothèque envoie aussi beaucoup d'informations aux enseignants de géographie pour les inciter à fréquenter la bibliothèque et à y envoyer leurs étudiants.

La cartothèque a les priorités suivantes pour 2008

- \* la poursuite des achats de DVD et de cédéroms de cartes numérisées et de photos aériennes
  - \* la poursuite du développement informatique du catalogue avec notamment le développement d'un module de gestion des lecteurs avec envoi automatique de mels de rappel et statistiques.
  - \* l'étude des possibilités de mise en ligne régulière de cartes numérisées
  - \* la mise en oeuvre du projet de rétroconversion des fonds de la cartothèque avec la BU
  - \* la réalisation du site professionnel pour les cartothèques universitaires.
- \* enfin, la présence pour 10 mois d'un contractuel en remplacement d'un départ à la retraite, devrait permettre d'enrichir la base en informations et formations géographiques.

## **5.2 IUT de Tremblay-en-France**

L'accès à la documentation est une préoccupation majeure pour l'IUT, soucieux de répondre aux attentes et aux besoins pédagogiques des étudiants et des enseignants - chercheurs.

Une salle de 50 m<sup>2</sup> est consacrée à la documentation ; elle est ouverte grâce aux permanences assurées par un technicien de l'IUT renforcé par la secrétaire du site.

Cette salle permet d'héberger les collections de monographies (600 volumes) et de périodiques (11 abonnements) qui ont été constituées : accessibles quelques heures par semaine.

L'« inventivité » du technicien qui est actuellement responsable de l'espace documentation a permis de réaliser les outils informatiques nécessaires à la gestion régulière de la bibliothèque mais il est souhaitable qu'une plus grande coopération avec la bibliothèque universitaire afin de disposer des outils développés par le SCD de Paris 8 (catalogue et prêt des collections).

Cependant des difficultés demeurent. L'IUT de Tremblay ne dispose pas des personnels permettant d'ouvrir suffisamment la bibliothèque en apportant aux étudiants l'aide à la recherche documentaire dont ils ont besoin comme cela se pratique dans les autres bibliothèques associées. Ainsi sur site, une amplitude horaire plus importante s'avère indispensable afin de répondre entièrement aux attentes du public qui n'est pas en mesure de se déplacer régulièrement au centre de documentation de l'Université au regard de l'éloignement géographique.

Le bilan au terme de l'année 2007 permet de constater que l'insuffisance des moyens financiers et humains a contribué à limiter notre offre aux étudiants sachant que nos besoins portent sur des disciplines peu représentées sur le site central de l'université.

L'année 2007, après de nombreux contacts entre les deux sites, laisse entrevoir et espérer des améliorations concrètes. L'IUT dispose ou va disposer :

- de moyens d'acquisition en provenance du SCD clairement identifiés et notifiés en début d'année ; l'accès à la base Electre enfin installé facilitera la préparation des commandes et le suivi budgétaire ;
- d'un soutien logistique sur le plan de l'informatique documentaire comme pour le traitement des collections (catalogage et équipement) ;
- de la totalité de l'offre en documentation électronique constituée par le SCD et désormais accessible sur le site de Tremblay en France.

Mais ces évolutions ne peuvent être opérées que dans le cadre d'un emploi à temps partiel consacré à la documentation au sein de l'IUT renforcé par la création de véritables partenariats avec le SCD et des interlocuteurs clairement identifiés de part et d'autres. En effet, cela permettrait la mise en place de conditions plus favorables au développement de la documentation sur le site de l'IUT.

### **5.3 L'IUT de MONTREUIL**

Au cours de l'année scolaire 2007-2008, la bibliothèque de l'IUT a enregistré 127 lecteurs étudiants sur un total de 308 inscrits dans l'établissement. Le taux de pénétration de 41,23 % se trouve donc en légère baisse par rapport à celui de l'année précédente (47,5 %). A l'emprunt de livres, les étudiants ont substitué la consultation sur place des ouvrages, sélectionnant les paragraphes appropriés à leur recherche. Malgré l'absence de statistiques fiables concernant la fréquentation de la bibliothèque nous avons constaté qu'ils étaient de plus en plus nombreux à s'installer pour leur travail personnel et à consulter les périodiques qu'ils délaissaient ces dernières années.

Les actions de communication mises en place cette année :

- visites et présentation de la bibliothèque à tous les nouveaux,
- diffusion sur la messagerie personnelle de tous les étudiants, des nouvelles acquisitions et des sommaires de la presse,

- mise en place sur le site de l'IUT d'une page consacrée à la bibliothèque

ne semblent pas les avoir incité à emprunter mais plutôt à utiliser la bibliothèque comme un lieu de travail et un lieu d'accueil pendant les quelques pauses de la journée.

La somme de 6000 euros allouée par le SCD a permis d'effectuer l'acquisition de 280 ouvrages dans les domaines relatifs aux enseignements de l'IUT mais aussi en littérature et en usuels. Il faut remarquer que cette année, l'IUT a consacré environ 6000 euros de son budget ( en plus du budget SCD) pour enrichir le fonds destiné aux étudiants du département GACO, créé en 2006 et pour constituer un fonds pour les étudiants du nouveau diplôme « Méthodes de travail universitaire et dialogues transculturels », ouvert en 2007.

La BU et la bibliothèque de l'IUT ont collaboré étroitement au cours de cette année afin de mettre en place l'intégration du catalogue dans celui du SCD et d'opérer la rétro conversion vers le SUDOC. Les logiciels indispensables pour ces deux opérations ont été installés en juin 2007 après une active coopération des informaticiens de l'IUT et de ceux de la BU. A la fin de l'année 2008, le fonds de l'IUT devrait être visible sur le catalogue du SCD et dans le SUDOC.

## **5. 4 CADIST RDA – Nouveaux Länder**

**Budget 2007 : 12 000 euros**

**Accroissements 2007 : 1261 titres / 1506 exemplaires**

Livres étrangers : 469 titres/485 exemplaires

Livres français : 5 titres / 5 exemplaires

Dons livres français : 8 titres/9 exemplaires

Dons livres étrangers : 745 titres /972 exemplaires

Autres : 35 titres / 36 exemplaires

On note en 2007 une augmentation des demandes de PEB, signe que le fonds est connu et intéresse un public dépassant le cadre universitaire national.

Une partie importante de ce fonds documentaire n'est encore signalée nulle part. Il reste par ailleurs environ 11000 notices à rétroconvertir.

Un autre élément à prendre en compte est la diversité du fonds RDA. S'il est constitué pour l'essentiel de monographies et périodiques en langue allemande, il convient d'ajouter à cela d'autres supports : DVD, cassettes VHS, affiches, diapositives, photographies, partitions, tracts, matrices de périodiques, objets....Or ces documents ne sont bien souvent pas répertoriés.

### **Perspectives 2008**

Le fonds RDA vise un public potentiellement important et très diversifié : ce n'est pas et loin de là qu'un public de chercheurs ou d'étudiants : lycéens français et allemands, écrivains, stylistes allemands, retraités...De même, il est possible de développer une collaboration étroite avec nombre de partenaires divers. Il convient donc de développer et traiter ce fonds en accord avec cette idée d'ouverture.

#### **1) Inventaire**

- procéder à un récolement du fonds (février 2008).
- Inventaire du fonds : affiches, diapositives, cassettes VHS, objets.....à regrouper sous « autres supports RDA » avec numéro d'inventaire ?
- Prévoir un inventaire du fonds périodiques

#### **2) Politique documentaire**

- diversifier les supports : DVD, CD
- redéfinir axes du fonds dans perspective historique actuelle, notion de Mitteleuropa, PECO, élargissement européen à l'est, relations RDA/nouveaux membres issus des ex pays soviétiques...

#### **3) Conservation**

- regrouper l'ensemble des documents fonds RDA en magasin
- prévoir conditionnement pour supports type DVD (DVD seraient empruntables en banque centrale) et CD, pour les affiches, pour les diapositives....
- Boîtes pour conserver les périodiques

#### **4) Valorisation**

- rétroconversion : un contractuel pour la rétroconversion du fonds.

11000 notices non encore r troconverties

- num risation
- expositions physiques et virtuelles (1989-2009 : r fl chir   un traitement original possible)
- collaboration avec centres de documentation nationaux et internationaux, service culturel de l'ambassade d'Allemagne, chaines de tv fran aises et allemandes, soci t s de production de films, quotidiens et hebdomadaires, mus es, laboratoires et institut de recherche, galeries d'art etc.

## 5. 5 INSTITUT FRANCAIS D'URBANISME

### A) Présentation de la bibliothèque

1) La bibliothèque de l'Institut français de l'Urbanisme est une composante de l'Université de Paris 8, puisqu'elle est bibliothèque associée à la Bibliothèque Universitaire de Saint Denis.

CADIST en Urbanisme, la bibliothèque est en tant que telle associée à la bibliothèque de géographie de la Sorbonne depuis 1991.

Elle fait partie du réseau documentaire « Polydoc »- intégré dans le « Polytechnicum », pôle scientifique et technique de l'Est parisien - rassemblant les diverses bibliothèques et centres de documentation de Marne-la-Vallée.

### 2) Le service public, quelques chiffres

- L'équipe de la bibliothèque, composée de 4 personnes jusque fin décembre 2007 (deux agents à temps plein, deux à temps partiel, dont un vacataire à raison de dix heures hebdomadaires), permet l'accueil et l'orientation des lecteurs avec des horaires plus larges : possibilité ainsi de demeurer ouverts à l'heure du déjeuner et d'assurer au moins deux soirées fixes (jusqu'à 18h30) par semaine.

- Le prêt :

	<b>Transactions à domicile</b>	<b>Etudiants Ifu ins</b>	<b>Etudiants emprunteurs</b>	<b>Etudiants extérie</b>
<b>2007</b>	2741	219	185	136

Une précision quant au chiffre des nouveaux inscrits « manuellement » dans Absys (en prêt normal) : cela concerne les étudiants dits « **extérieurs** » à l'Ifu (et plus largement à Paris 8). Ces étudiants sont issus d'établissements « partenaires » de la Cité Descartes tels que l'ENPC, l'UMLV, l'ENSG, l'école d'Architecture, admis à emprunter à la bibliothèque.

C'est durant cette même année universitaire (dès sept.-oct. 2006), qu'a débuté le prêt informatisé **des fascicules de périodiques** dans Absys.

\* A noter également la présence régulière de visiteurs étrangers, chercheurs, universitaires, invités par l'Ifu et souvent amenés à utiliser les services de la bibliothèque.

### **B) Fonds documentaire**

#### 1) Description et estimation quantitative :

La bibliothèque de l'Ifu possède un fonds transversal et spécifique concernant le monde urbain, relevant soit des sciences humaines (sociologie urbaine, anthropologie, histoire et théorie de l'urbanisme, géographie urbaine...) soit de domaines plus « techniques » tels que le droit de l'urbanisme, l'aménagement des villes, les transports, la gestion urbaine...

Priorité est donnée à ces disciplines, - peu représentées dans les établissements existant à la cité Descartes - dont les publications nous sont demandées régulièrement par les enseignants de l'Ifu ainsi que par les chercheurs du LTMU (Laboratoire de Théorie en Mutations Urbaines).

L'évaluation quantitative du fonds reste difficile sans un inventaire préalable (**14000-15000** documents), mais on peut tout de même avancer quelques chiffres grâce aux catalogues informatisés.

	<i>Nouvelle base Abs</i>	<i>Ancienne (ouvrages traités 2002)</i>
Nombre d'exemplaires	<b>7303</b>	
Nombre total de titres	<b>5560</b>	<b>4419</b>
Nombre total de livres	<b>6487</b>	
Livres français	<b>4258</b>	<b>4015</b>
Livres étrangers	<b>366</b>	<b>404</b>
Notices de périodiques	<b>76</b>	<b>623</b>
Travaux universitaires	<b>330</b>	<b>1821</b>

- Précisions : \* Sur le nombre total d'exemplaires (**7303**), **1582** sont entrés dans la collection en 2007.

\* Sur le nombre total de livres, à retrancher : les ouvrages français et étrangers entrés par acquisition, le reste provenant de dons ou du Dépôt Légal

- En outre la bibliothèque possède **125** titres de périodiques (tous ne sont pas encore référencés dans Absys), principalement spécialisés dans les secteurs qui sont les siens, sans oublier quelques revues de références (Esprit, le Débat, Courrier international, Revue française de sociologie...). Le nombre de fascicules s'élève à **2849**.

**38** abonnements sont actuellement en cours.

Beaucoup de volumes cotés et présents sur les étagères ne sont pas encore catalogués, on peut estimer leur nombre à **1500-2000** environ.

Pour ce qui est de l'ancienne base, elle n'est plus alimentée depuis 2001 au profit d'Absys : progressivement les notices se rapportant aux ouvrages sans code-barres sont éliminées afin de ne pas faire doublon avec la nouvelle base.

- Les ressources électroniques :

\* L'accès à la base « Urbamet », intégrée dans « Urbadoc » - ensemble de bases de données bibliographiques européennes - permet la consultation de plus de **225 000** références en aménagement des villes et du territoire, transports etc. (littérature grise incluse). Avec l'IAURIF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France), partenaire privilégié, l'IFU appartient à l'association « Urbamet », regroupant plusieurs centres de documentation co-producteurs de cette banque de données mise à jour régulièrement. Elle fait l'objet d'un abonnement annuel renouvelé pour la bibliothèque.

\* Grâce à « Factiva », base de données mise en place en 2004 à la bibliothèque, il est possible d'avoir accès au texte intégral de plus de **5700** titres de la presse internationale, quotidienne et

hebdomadaire. Elle a remplacé peu à peu l'ancien bouquet de presse d'actualité – en texte intégral également – « Europresse ».

## 2) Traitement documentaire, circuit

Le travail à temps plein sur le fonds de monographies est assuré par Mme Hermann, B.A.S. titulaire, qui traite à la fois les nouvelles entrées de documents - après réception et cotation - dans les collections (par achats ou dons) conjointement dans Absys et dans Winibw (catalogage, localisations...) et la reprise rétroactive de nombreuses notices de livres sans code-barres, insérées de ce fait depuis l'ancienne base (amenée petit à petit à disparaître) vers le catalogue Absys. Ce système est désormais le principal instrument local de recherche et de gestion du fonds.

Pour la partie « périodiques », le bulletinage informatisé, la création de grilles-chronologies dans Absys (en parallèle avec le bulletinage manuel toujours existant dans le Kardex) ainsi que la reprise de plusieurs dizaines de notices dans le Sudoc, dans Absys (états de collection détaillés à faire, catalogage...) incombe depuis l'automne 2007 à la bibliothécaire (responsable contractuelle).

L'équipement des ouvrages neufs comme des documents plus anciens (pose d'antivols, filmoluxage, petite restauration par ex.) est partagé entre deux personnes à temps partiel.

## C) Budget alloué

### Personnel de la bibliothèque de l'IFU en 2007 :

#### 1) Par la BU de Paris 8 :

- \* un poste de bibliothécaire adjoint spécialisée
- \* 10 heures de vacations sur 10 mois

2) Par l'administration de Paris 8 : un poste de contractuel, cdd renouvelable. A terme il est souhaitable que ce poste de responsable soit converti en poste titulaire (cat. A).

### Achats de livres et documents

Par le Ministère : une dotation CADIST de **8000** euros, pour l'acquisition d'ouvrages très pointus en français et en anglais. La BU s'était engagée dès 2006 à compléter cette enveloppe CADIST indispensable, avec **4000** euros. Cette majoration nous permet de maintenir une politique documentaire satisfaisante.

A cela s'ajoute, par la BU elle-même : **3000** euros pour les monographies, **1190** euros pour l'accès à Ubadoc.

Par l'Ifu : **5000** euros, destinés d'une part aux frais de fonctionnement et d'équipement de la bibliothèque : ordinateurs, fournitures de bureaux, mobilier... et d'autre part à l'achat « via » EBSCO, fournisseur attitré en périodiques, de revues sur abonnement.

## D) Les chantiers réalisés, les projets à venir

- 1) Ce qui a été fait : durant l'été 2007 la bibliothécaire adjointe spécialisée, assistée d'un étudiant vacataire, a réalisé un important travail de reprise de plusieurs séries de cotes : **G** (Aménagement du territoire et équipements, en particulier les sous-séries GE et GF - ces



dernières n'existant plus) ; **K** (Transports, circulation), en séparant les KA et KB des KI, KJ... (gain de place) ; rangement des **P** - toujours en cours afin de récupérer le plus d'espace possible -, une cote largement représentée car elle est consacrée à l'urbanisme à l'étranger, des **I** (Urbanisme) et **J** (Infrastructures) ; suppression des **PY** et **PX** réparties vers d'autres cotes (**RD, I** ou **FG**). Cette opération de recotation et de désherbage a porté sur près de **1000** volumes, dont les notices ont été systématiquement supprimées de l'ancienne base. En tout plus de **20** rayonnages ont été ainsi réaménagés.

De plus, la réserve a été elle aussi remise en ordre et un reclassement complet de tous les documents universitaires a été effectué au cours de l'hiver 2006-2007.

A noter enfin qu'un désherbage drastique avait été décidé et fait - durant les premiers mois de 2007, portant sur des documents conservés d'une part sur les étagères entourant l'allée accueillant les postes de consultation ; d'autre part dans nos bureaux. Pour la salle de lecture, une partie du fonds en droit, jugée obsolète, a été pilonnée à la même époque.

## 2) Les projets pour les mois à venir :

a) Le récolement : opération d'inventaire essentielle car c'est la seule façon de connaître la teneur du fonds, ses lacunes, de détecter ce qu'il y aura à cataloguer et exemplariser. Avec les listings tirés d'Absys comme de l'ancienne base, un pointage des documents de la salle et du bureau ainsi qu'une vérification des notices correspondantes seront effectués pour repérer ce qui est réellement présent en rayon, ce qui n'existe dans aucune des deux bases. Ce chantier en équipe est envisagé pour la deuxième quinzaine de février 2008.

b) La mise à jour du site Internet de l'Institut : pressentie depuis novembre 2007, elle devrait se concrétiser vers février de cette même année. La nouvelle architecture de la page d'accueil revient au webmestre à l'Ifu depuis quelques années. Ce changement de structure devrait porter sur :

- \* l'intégration de l'Encyclopédie de l'Urbanisme
- \* un accès plus clair à la base de données du LTMU, qui comporte des articles dépouillés de revues écrits par des chercheurs de ce laboratoire
- \* l'insertion du bouquet de presse « Factiva »

\* dans un deuxième temps, un lien vers la base de périodiques « J-Stor », si nous résolvons le problème des impressions d'articles à partir de ce type de base de données en texte intégral et qui plus est en Sciences humaines et sociales.

c) La rétroconversion : à envisager ensuite, livre en main, pour le catalogage, la localisation et la correction des notices incomplètes dans Absys et dans le Sudoc-Winibw.

## E) Polytechnicum

La bibliothèque de l'Ifu siège aux différentes réunions du « Polytechnicum » depuis plusieurs années et participe aux groupes de travail. Les dernières assemblées (fin 2007) ont concerné des mises au point au sujet du catalogue commun (classement thématique) ; des ressources électroniques ; l'étude de la maquette pour une plaquette présentant le site web « Polydoc » (avec les améliorations à apporter sur les liens vers les centres de ressources partenaires).

## F) Les besoins

1) En premier lieu remplacer enfin le portillon anti-vol 3M (ex-société Sermmme) : anomalie signalée déjà par la précédente responsable. Cet équipement à radiofréquence pêche à la fois : par son emplacement mal situé près de la banque de prêt, et non pas à l'entrée immédiate de la salle de lecture ; et par le système lui-même techniquement obsolète. Il sonne quelquefois intempestivement et ne protège pas les documents qui se trouvent dans le bureau et dans l'allée des ordinateurs de consultation. Faire installer le même type de système qu'à la BU reviendrait, d'après une estimation récente (2006) à 12000 euros environ. Cet équipement ne peut être pris en charge – du moins intégralement - par l'Ifu.

2) Parmi les questions récurrentes de la part des lecteurs, celle de l'impression d'articles retrouvés sur les bases de données, d'extraits d'encyclopédie en ligne etc. Cela pourrait être possible avec l'installation d'une imprimante avec lecteur à carte (mêmes cartes que celles achetées pour les photocopies) afin d'éviter les abus, en s'inspirant de ce qui se fait à Paris 8. En discussion avec l'administration de l'Ifu.

3) Des travaux pour une meilleure isolation des locaux et particulièrement de la salle de lecture : pose de dalles, manquantes par endroit (suite à une grave inondation), avec moquette. Enfin un dépoussiérage apparaît nécessaire pour la préservation des collections, non seulement des étagères mais encore des documents eux-mêmes !

Ces manques à combler semblent être autant d'investissements et de dépenses a priori, mais, du point de vue de la pérennité et de la sauvegarde d'une bibliothèque possédant un fonds de référence, ils sont plus que jamais indispensables.